

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

---

DIRECTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES

---

REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES

10 NOVEMBRE 1984

NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON - 1

ministère de la culture

direction du patrimoine  
sous-direction de l'archéologie

direction régionale  
des affaires culturelles

AVANT-PROPOS



Les archéologues des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se réunissent pour la seconde fois le 10 novembre 1984 à Aix-en-Provence.

Cette réunion n'a qu'une ambition : faire circuler immédiatement l'information scientifique issue de la campagne de fouille qui s'achève à peine. En une journée, communications et discussions doivent permettre de faire le point, très simplement, sur les découvertes les plus récentes, en favorisant dialogues et échanges entre les chercheurs régionaux.

La densité des travaux a conduit la Direction des Antiquités Historiques à réaliser cette plaquette où chacun peut exposer l'essentiel de son travail. Une publication plus achevée devrait voir le jour en 1985, avec la participation de nos collègues préhistoriens et l'amicale collaboration des équipes du Centre de Recherches Archéologiques de Valbonne.

Dans l'immédiat, il nous a semblé indispensable, même dans une forme imparfaite, d'assurer cette diffusion des résultats des recherches de 1984, en souhaitant que ces pages soient un utile instrument de la vie culturelle et scientifique régionale.

Marc GAUTHIER

Directeur des Antiquités Historiques de la  
région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## TABLE DES MATIERES

### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

#### DIGNE-LES-BAINS

Résidence pour personnes âgées Notre-Dame du Bourg,  
sauvetage urgent

M. Bonifay, G. Lemaire, R. Zérubia.

### ALPES-MARITIMES

#### NICE

Un sanctuaire de type lombard dans le haut pays de Nice.

G. Trubert.

#### SAINT-ETIENNE-DE-TINEE

Le site d'Auron-Nabinas.

N. Nin.

### BOUCHES-DU-RHONE

#### AIX-EN-PROVENCE

Nef Saint-Maximin de la cathédrale Saint-Sauveur.

R. Guild, J. Guyon, L. Rivet.

#### AIX-EN-PROVENCE

Aix-en-Provence - Manosque, autoroute A 51.

R. Boiron, M. Moliner.

#### ALLEINS

Un bassin gallo-romain dans le village d'Alleins.

J.-P. Pillard.

#### ARLES

Le cirque romain, fouilles récentes.

Laboratoire d'archéologie des Musées d'Arles.

#### ARLES

Recherches du jardin d'hiver.

P. Arcelin.

#### MARTIGUES

Le site de l'île.

J. Chausserie-Laprée.

#### MARTIGUES

La villa gallo-romaine de Saint-Julien-les-Martigues.

L. Rivet.

**LES PENNES-MIRABEAU**

Oppidum de la cloche, programme H 18, campagne de fouille 1984.

L. Chabot.

**LA ROQUE D'ANTHERON**

Abbaye de Silvacane.

M. Fixot, J.-P. Pelletier.

**ROQUEFORT-LA-BEDOULE**

Prospections, bilan des recherches pour l'année 1984, du club archéologique du C.A.E.S. du C.N.R.S.

Fr. Paillard.

**VENTABREN**

Oppidum de Roquefavour.

J.-P. Musso.

**VAR**

**BAGNOLS-EN-FORÊT**

Oppidum de Bayonne.

G. Désirat.

**CAVALAIRE**

Fouille d'urgence programmée sur le domaine de Pardigon, Cavalaire - la Croix-Valmer.

J.-P. Brun, G. Congès, M. Pasqualini.

**COGOLIN**

Le site de Notre-Dame des Salles.

J.-B. Bacquart.

**FREJUS**

La nécropole de Saint-Lambert, terrain Jaubert, fouille d'urgence

i. Béraud.

**LA GARDE-FREINET**

La chapelle du Fort-Freinet.

Ph. Sénac.

**GRIMAUD**

Premières recherches au château de Grimaud.

Ph. Sénac.

**LA MOLE**

Oppidum de Maravielle.

D. Wallon.

**OLLIOULÉS**

Le château d'Ollioules.

H. Ribot.

**OLLIIOULES**

L'oppidum de la Courtine.

Fr. Brien-Poitevin.

**SAINT-MAXIMIN**

Saint-Maximin - Ollières - Pourcieux, campagne de prospection archéologique 1984.

Fr. Carrazé.

**SANARY**

Port-Issol.

Fr. Brien-Poitevin.

**VAUCLUSE**

**AVIGNON**

Vaucluse - Avignon.

M.-E. Bellet, F. Chardon.

**AVIGNON**

Petit Palais, céramiques islamiques issues des fouilles du sud-est : projet d'inventaire et d'étude.

J. Thiriot.

**CAVAILLON**

Vaucluse - Cavailon.

M.-E. Bellet, Ph. Borgard.

**LIoux**

Vaucluse - Lioux.

M.-E. Bellet, Ph. Borgard.

**ORANGE**

Les fouilles du cours Pourtoles.

M.-E. Bellet, Ph. Borgard, D. Carru.

**ORANGE**

Une fouille de sauvetage rue de la Portette et Villeneuve.

M.-E. Bellet, Ph. Borgard, D. Carru.

**ORANGE**

La fouille du chantier du Mas des Thermes.

P. Thollard.

**SORGUES**

Fouilles du Mourre de Sève

L. Batut.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE - DIGNE-LES-BAINS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES NOTRE-DAME DU BOURG

SAUVETAGE URGENT

A l'issue de la découverte fortuite, le 18 juillet, des premiers vestiges sur le chantier de terrassement préalable à la construction de la Résidence pour Personnes Agées Notre-Dame du Bourg, des fouilles de sauvetage ont été conduites du 24 juillet au 14 septembre. Environ 800 m<sup>2</sup> ont été dégagés, dont les deux tiers sur 2,00 m de profondeur.

I

La stratigraphie et les principales structures peuvent être ordonnées en trois grandes périodes :

PERIODE 1 / GALLO-ROMAIN

. Phase 1 : très probablement, la ville romaine.

Il s'agit d'une ou plusieurs maisons d'habitation, aux murs en petit appareil de calcaire sans doute ornés de peintures (fragments). Deux pièces possédaient des sols de mosaïque. La première, à l'ouest, ne présente plus que son support de mortier où demeure en négatif la marque d'un décor géométrique noir et blanc. La seconde, dont est conservée une large partie de la bordure noire, couvrait la plus grande des huit pièces reconnues : 6,00 m x 10,00 m. Au nord-est de cette pièce on découvre un petit ensemble thermal comportant un hypocauste et une pièce à abside. Les sols sont ici en béton de tuileau mais l'un deux est orné d'un dessin de tesselles noires représentant un visage humain de profil. Il semble que l'aménagement de ces thermes corresponde à une transformation du plan initial (reprise du mur à l'emplacement de l'ouverture du praefurnium). Enfin, à l'extrémité ouest de la zone fouillée, des vestiges plus frustes peuvent appartenir à un ensemble artisanal ou agricole.

. Phase 2 : Reconstructions dans les ruines.

Fondés à même la couche de destruction qui enterre de 30 cm les sols de la phase 1, on relève plusieurs murs en appareil irrégulier. Deux sépultures sont implantées à l'est dans la couche de destruction.

L'extension des vestiges gallo-romains (ils ont été repérés en tranchée sur toute la superficie du chantier et sont également présents sous la cathédrale Notre-Dame du Bourg) paraît prouver que nous sommes en présence de la ville romaine. Ces bâtiments dont la date de construction est encore incertaine (Ier ou IIème siècle après J.-C.), semblent avoir été occupés au moins jusqu'au IVème-Vème siècle (sigillées claires D et luisantes dans les couches de destruction).

#### PERIODE 2 / HAUT MOYEN AGE ?

Dans cette période, l'occupation est restreinte dans la partie est du terrain par un long mur. En arrière de ce mur, l'espace fouillé est divisé en deux : d'une part, une pièce comportant un sol de mortier et d'autre part, une zone de terre battue avec bases de piliers (couverture légère). Les murs, dont l'un s'appuie sur l'arase d'un mur de la période 1, sont en galets liés au mortier. A l'ouest, aucun mur n'a pu être mis en relation avec cette période 2. Il peut s'agir d'une zone de remise en cultures.

Aucun élément de datation (rareté de la céramique) ne permet de préciser la datation de ces constructions ; on sait seulement qu'elle s'intercale entre un niveau gallo-romain (période 1) et un niveau médiéval (période 3).

#### PERIODE 3 / MOYEN AGE

. Phase 1 : construction d'un bâtiment monumental en petit appareil de galets retaillés et chaînage d'angle en pierres de taille.

. Phase 2 : développement du quartier médiéval : le mur nord du bâtiment monumental est englobé dans un édifice d'orientation nouvelle. Selon cette dernière orientation, deux maisons sont ajoutées au sud du premier bâtiment. Le quartier d'habitations et d'activités artisanales (four de bronzier) s'étend alors sur toute la superficie actuelle du chantier.

. Phase 3 : plusieurs fossés recourent les ruines du quartier médiéval.

L'extension des vestiges de la période 3 donnent toute leur signification aux textes qui font état aux XIIIème - XIVème siècles du "bourg" médiéval. On sait que le rempart de cette agglomération passait à l'emplacement de la ruelle qui limite à l'ouest le chantier. La céramique suggère un abandon au XVème siècle.

## II

Les données apportées par ces fouilles sont donc très importantes pour la topographie de Digne : jusqu'à présent, on hésitait encore sur l'emplacement exact de l'agglomération romaine ; aujourd'hui nous nous demandons s'il n'y a pas continuité d'occupation entre l'époque romaine et le Moyen Age dans ce même lieu. En effet, même lorsqu'elles sont plus légères (période 1, phase 2) ou moins étendues (période 2), les constructions semblent se succéder régulièrement dans le temps.

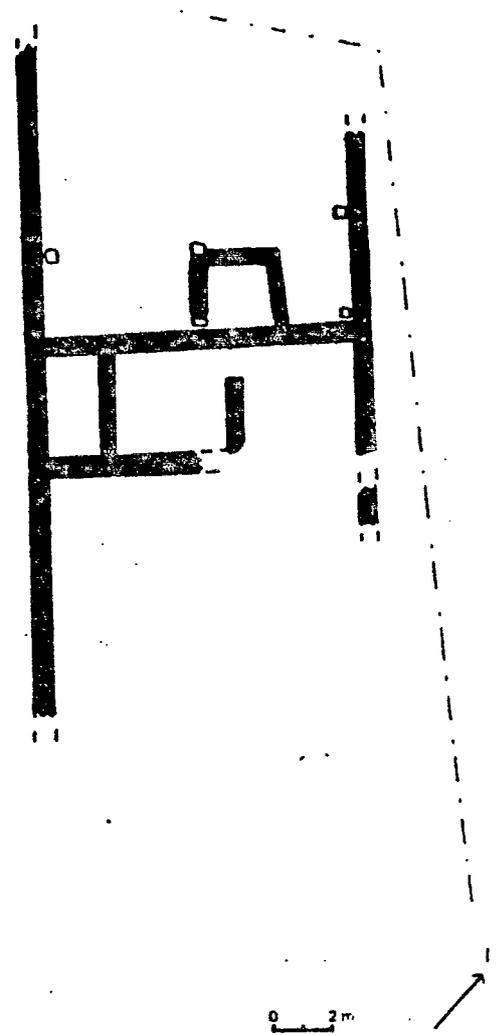
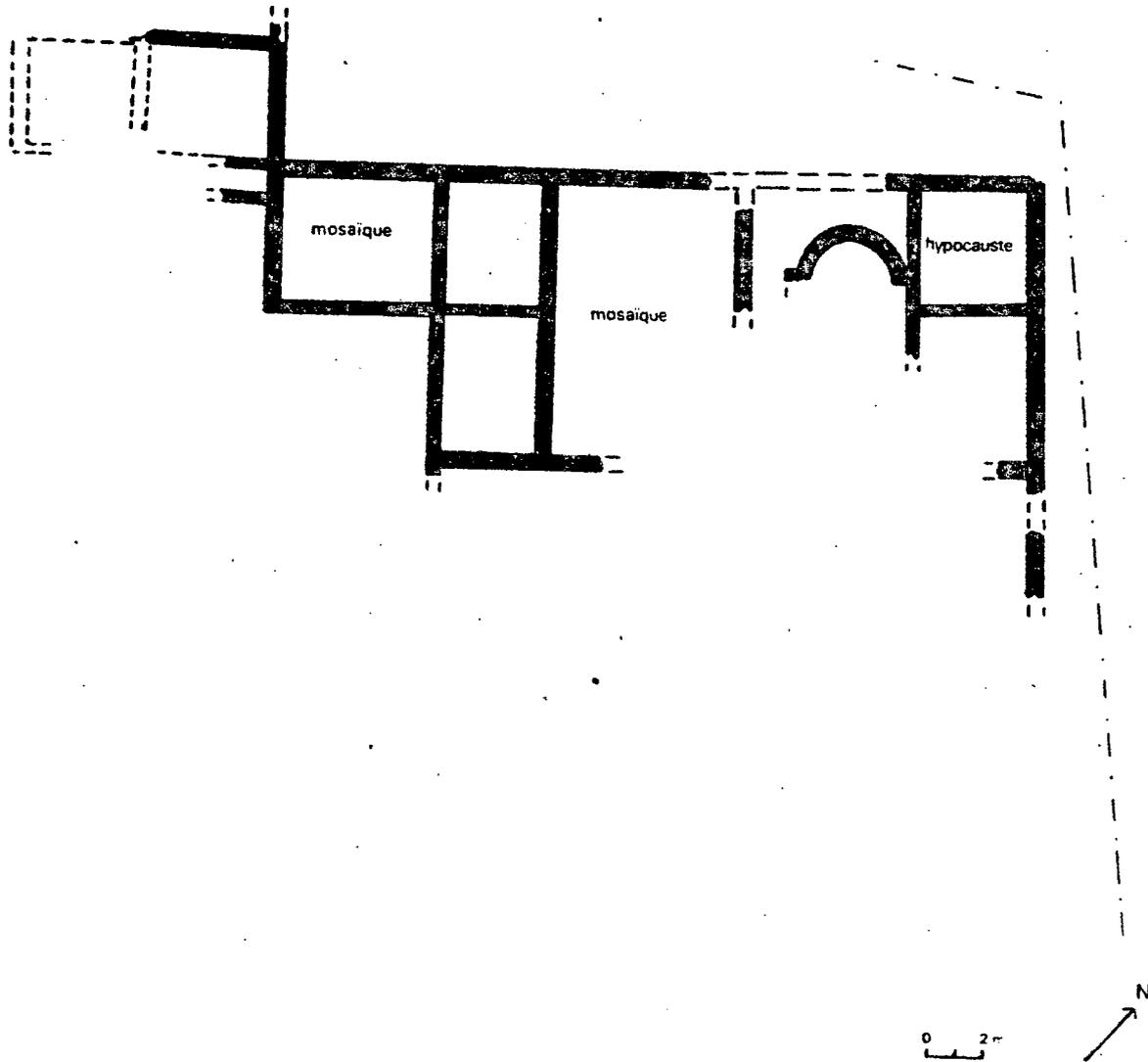
Mais des problèmes de datation demeurent, en particulier pour la période 2. C'est pourquoi des fouilles complémentaires s'avèrent nécessaires à la fois dans l'immédiat pour préciser des points de détail et dans le moyen terme puisque la possibilité nous est offerte de saisir l'évolution topographique du quartier sur une vaste étendue (cf. les fouilles actuelles dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg).

M. BONIFAY

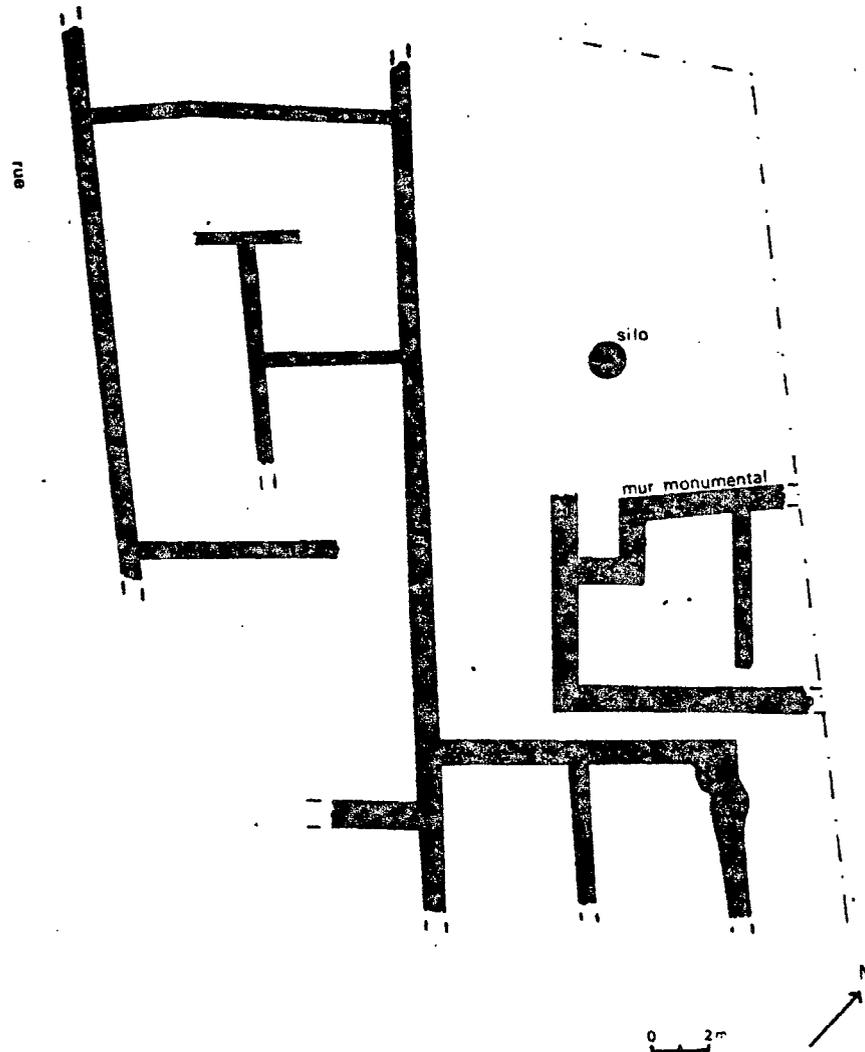
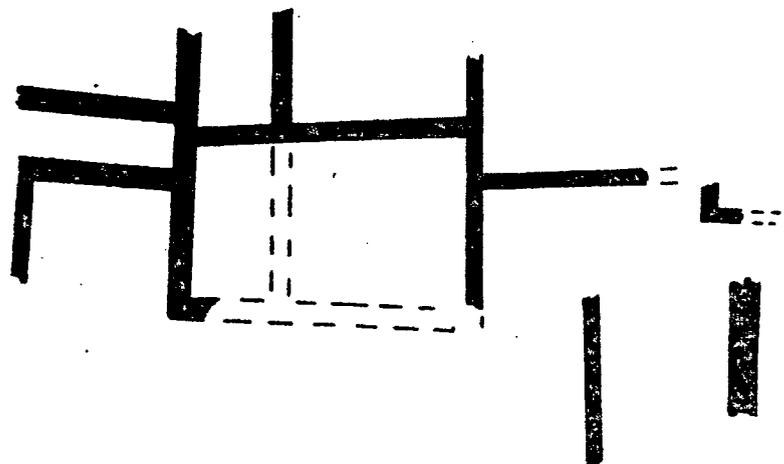
G. LEMAIRE

R. ZERUBIA

PERIODE 1



PERIODE 3



UN SANCTUAIRE DE TYPE LOMBARD DANS LE HAUT PAYS DE NICE

Depuis 1978, des campagnes estivales de sondages archéologiques, puis des fouilles, ont permis de mettre au jour les structures d'un sanctuaire "Lombard" dans une zone remblayée à l'intérieur de l'église Sainte Croix de Saint Daimas Valdeblore (XIème siècle, classée Monument Historique).

Le bras nord d'un système très complet de cryptes a été dégagé, puis ont été découvertes les portes de communication entre cette crypte nord et la crypte centrale et entre cette dernière et la nef à l'ouest, avec la mise au jour d'un magnifique escalier de sept marches, en son état actuel, reliant anciennement le chœur surélevé au niveau du sol primitif de la nef situé à un mètre 75 sous le sol actuel. L'année 1981 a vu le dégagement complet de cette dernière partie, repérée dès 1980, ainsi que la continuation du vidage des alvéoles de la crypte nord qui avait été compartimentée, peut-être dans la première moitié du XVIIème siècle.

Il semble d'ailleurs que le comblement de cette crypte ait été contemporain du surhaussement général des sols de la nef centrale et des bas-côtés (en moyenne : 1 m 30).

La cause exacte de ce remblaiement n'est pas encore cernée avec précision : deux hypothèses peuvent être avancées :

1° - changement dans la liturgie, suites possibles du Concile de Trente, avec "effacement" des parties saillantes des cryptes (plus de deux mètres) portant le chœur monastique.

2° - Deuxième hypothèse : l'église a été vraisemblablement ébranlée et peut-être plus gravement que l'on pense, par une série de glissements de terrain, attestée vers le milieu du XVIème siècle ; il apparaît des réparations des parties sud de l'édifice, de la façade avec placages des murs de renfort et la construction d'un contrefort sur la façade récemment daté de 1644. Il est possible que le sol intérieur ait été surélevé afin de conforter les bases de l'édifice et peut-être aussi pour éviter l'effet de drain que ne devait pas manquer de remplir un volume creux déjà naturellement en contre bas du sol naturel, argileux, sur toute sa moitié nord, et subissant un surhaussement extérieur qui doit s'établir, au droit de la façade, à plus d'un mètre.

L'on pourrait alors comprendre le remplissage de la crypte nord (du côté du mur amont recevant la poussée des terres) comme constituant un môle d'ancrage, rôle que pouvait tenir également la couche remblayée sur toute la surface de l'édifice.

#### CRYPTE NORD

Cette crypte à laquelle on accède normalement depuis le bas-côté nord par une porte étroite, en plein cintre, (récemment restaurée) mesure 11 m de long sur près de 4 m de large, elle était couverte par un système de voûtes d'arêtes, articulées sur six demi-travées et une absidiole montées sur des arcs doubleaux avec vestiges de formerets à l'ouest, reposant sur trois piles axiales (deux monolithes dont un orné et une pile composée). Ce système d'arcs et de piles était fort heureusement toujours en place, presque intact, ce qui doit permettre sans problème la restitution des voûtains effondrés.

Le sol de cette crypte semble constitué de chapes de chaux vaguement lissée (trois niveaux repérés à ce jour, le plus ancien recouvert d'une épaisse couche de cendre de bois).

La façade ouest du système des cryptes actuellement dégagée montre donc du nord vers le sud :

- une porte d'accès à la crypte nord,
- des vestiges au sol et contre le mur où l'on peut voir les restes d'un ambon,
- une porte donnant accès à la crypte centrale,
- un escalier de 3 m 40 de large à la base (7 degrés) permettant d'accéder au niveau haut du choeur ancien,
- une porte au sud de cet escalier donnant également accès à la crypte centrale (cette porte pratiquement intacte) et, enfin, un saillant en maçonnerie qui doit être restitué de façon pratiquement certaine comme l'ambon sud (encore en élévation sur les deux tiers de sa hauteur primitive)

La dernière porte, au sud, a été détruite au début du XXème siècle.

Les sols : tout indique, dans l'état à ce jour de la recherche et contrairement à la logique communément admise qu'ils pouvaient être constitués d'une simple chape de chaux. Cette "chape" est très inégale, avec des ondulations et des changements graduels de niveaux, parfois même une simple couche tassée de terre argileuse indique le niveau ancien.

Les fouilles de 1984 ont permis de dégager, au droit de l'entrée occidentale, dans l'axe de la nef, les vestiges encore en place de l'escalier de descente au niveau ancien (- 1 m 10).

Dans le mur ouest, au sud de l'escalier, une sépulture supposée ancienne a été préservée par la construction d'un arc double formant un arcosolium très frustre. Au nord de ce même escalier, une base carrée maçonnée a été également dégagée. Il semble s'agir des vestiges de fonts baptismaux ou de bénitier ? Dans le remblai, surhaussant le sol on trouve en grande quantité des fragments de peintures murales certainement d'origines et d'époques diverses ainsi que de nombreuses sépultures.

Nous avons la chance d'avoir à Saint Dalmas Valdeblore un modèle d'abbaye lombarde telle qu'on peut en trouver à Galliano, Noli, Oleggio, etc... Mais dans la fraîcheur de la découverte archéologique, sans restaurations abusives et sans trahison. Il s'agit d'un sanctuaire construit d'une manière très fruste, sans bonne pierres de taille, édifié par les pauvres moyens d'il y a mille ans dans ces hautes vallées des Alpes-du-Sud et nous devons peut-être nous débarrasser des normes classiques, notamment, lors des comparaisons. La plus grande cathédrale romane d'Europe, Spire, avait, elle aussi, un sol constitué d'une simple chape de chaux et il ne faut peut-être pas chercher à tout prix à faire rentrer ce nouveau monument dans des limites trop rigides. Le développement archéologique des travaux en cours pourrait moduler nos connaissances présentes sur ces divers points. A commencer par la nature des sols primitifs.

Les travaux de restauration et de remise en état aux limites anciennes sont placés sous la direction de Monsieur J.-C. YARMOLA, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et suivant ses plans, approuvés par la Commission Supérieure des Monuments Historiques.

La direction scientifique des fouilles et la surveillance archéologique des travaux sont assurées par le signataire de ces lignes, sous le contrôle de Monsieur le Directeur Régional des Antiquités de France L'Etat est Maître d'Ouvrage des travaux de restauration. La Commune, à qui nous devons l'initiative de ces travaux, doit être particulièrement remerciée pour sa compréhension et son appui. L'ASSOCIATION SAINT JEAN LE VIEUX a participé très activement aux travaux de sondage et de fouilles, souvent même financièrement.

G. TRUBERT

Conservateur Municipal du Monument

Assurant la direction scientifique des recherches archéologiques

NOTE TECHNIQUE

EGLISE DE L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX DE SAINT DALMAS VALDEBLORE

classée Monument Historique en 1942

Type de construction du Ier Roman Lombard, de plan basilical classique avec trois nefs et trois absides.

Sur celles-ci et sur la façade occidentale, vestiges de lésènes et arcatures lombardes.

Un haut clocher carré vraisemblablement du XVIème siècle.

33 m de longueur dans l'oeuvre

17 m de large dans l'oeuvre

Pas de transept apparent

Trois cryptes enterrées au 1/4 soutenant un chœur surélevé

Accès direct aux cryptes depuis les trois nefs

Anciennement, édifice couvert en bois avec charpentes apparentes (ou plafond ?). Toitures des bas-côtés en décrochement.

Actuellement une seule toiture couvrant les bas-côtés.

LE SITE D'AURON-NABINAS

Le site protohistorique des Nabines est situé sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, à 100 kms au nord de Nice, dans le bassin d'Auron dont il couronne la partie sommitale. Menacé par un projet d'aménagement de la station de ski sur le domaine de laquelle il est implanté, à près de 1700 m d'altitude, il fait l'objet depuis 1983 d'une fouille de sauvetage.

D'une superficie inférieure à un demi hectare, cet oppidum est ceint d'un rempart de forme elliptique ponctué à ses deux pôles de deux tours de plan quadrangulaire. C'est essentiellement au dégagement de ces deux constructions, complètement ennoyées, avant nos recherches, sous la masse de leurs pierres d'effondrement, que nous nous sommes appliqués depuis deux ans.

Lors de la campagne menée en 1983, nous avons concentré nos efforts dans le secteur oriental. La fouille de l'énorme éboulis signalant la présence de la première tour, nous a permis de mettre au jour un édifice de 6 m x 4 m 50 de côté, dont l'élévation atteint encore par endroits 1 m 50. Construite entièrement en pierres sèches, cette tour est constituée de quatre parements externes retenant un important blocage. Si le rempart vient y prendre appui au nord, au sud en revanche on observe une solution de continuité entre l'enceinte et le parement méridional de la tour. Cet espace est grossièrement aménagé avec de longues pierres plates et peut avoir fait office d'entrée de l'oppidum.

En 1984, nous nous sommes attachés à dégager la tour occidentale. Elle offre un plan plus complexe. D'une taille légèrement supérieure à la construction orientale (5 m 50 x 7 m de côté), elle présente vers l'intérieur de l'oppidum un double parement interne et au nord, une série de 5 parements (1 interne et 4 intérieurs).

De plus, contrairement à ce que nous avons pu observer sur la tour orientale, cette construction semble s'appuyer contre le mur d'enceinte.

A l'exception d'un sondage ouvert tout contre le rempart, à l'extérieur de l'habitat, qui a livré un petit dépotoir domestique, l'ensemble des sondages pratiqués tant à l'intérieur qu'aux abords immédiats de l'oppidum, n'a révélé que des niveaux presque stériles et très lessivés par l'érosion. Nous n'avons à ce jour découvert aucune structure d'habitat en place.

L'absence totale de céramique d'importation ou même tournée ainsi que l'état de fragmentation extrême du mobilier recueilli ne nous permettent pas de dater l'occupation de cet oppidum. Le seul élément de datation que nous possédions consisterait peut-être dans la nature du plan des tours si tant est que l'on puisse appliquer en Provence orientale la chronologie proposée en Languedoc pour les tours quadrangulaires, c'est-à-dire les Vème et IVème siècle avant notre ère.

N. NIN

NEF SAINT-MAXIMIN DE LA CATHEDRALE SAINT-SAUVEUR

La fouille de 1984 confirme et complète les résultats de l'enquête précédemment effectuée dans le cloître et le baptistère voisins.

Pour l'Antiquité, elle a révélé que le forum romain de la fin du Ier siècle (dont les restes s'étendent sous tout le groupe épiscopal et l'ancienne place de l'Archevêché) était bordé à l'est par une rue de direction nord-sud sur l'emprise de laquelle a été ultérieurement construit le transept gothique de la cathédrale. La chaussée, pavée de grandes dalles de pierre froide, est large de 4,43 m ; elle est bordée de trottoirs en pierre de 1,20 m de large et pourvue d'un égout axial de facture soignée.

Au Vème siècle, la construction d'un premier groupe épiscopal remploie des pans entiers des monuments romains (tel l'ancien mur oriental du forum, conservé en élévation sur près de 5 m de h.), mais elle bouleverse complètement la topographie :

- A l'ouest, sur les restes de l'ancien monument public qui dominait au nord le forum est installée la cathédrale dont l'ampleur semble comparable à celle de la nef Saint-Maximin. L'hypothèse se fonde sur la reconnaissance des quelques vestiges qui ont été épargnés au XVIIème siècle lors de la construction de profonds caveaux dans tout l'édifice : lambeaux de sol en béton (et d'une mosaïque de pavement à décor géométrique), restes de murs qui dessinent à l'est un espace tripartite : un chœur à chevet plat et ses annexes ? ou des salles de service comme il s'en rencontre d'autres dans cette zone (une piscine thermale a été reconnue au sud de l'édifice) ?.

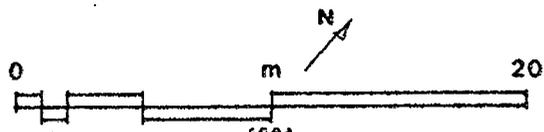
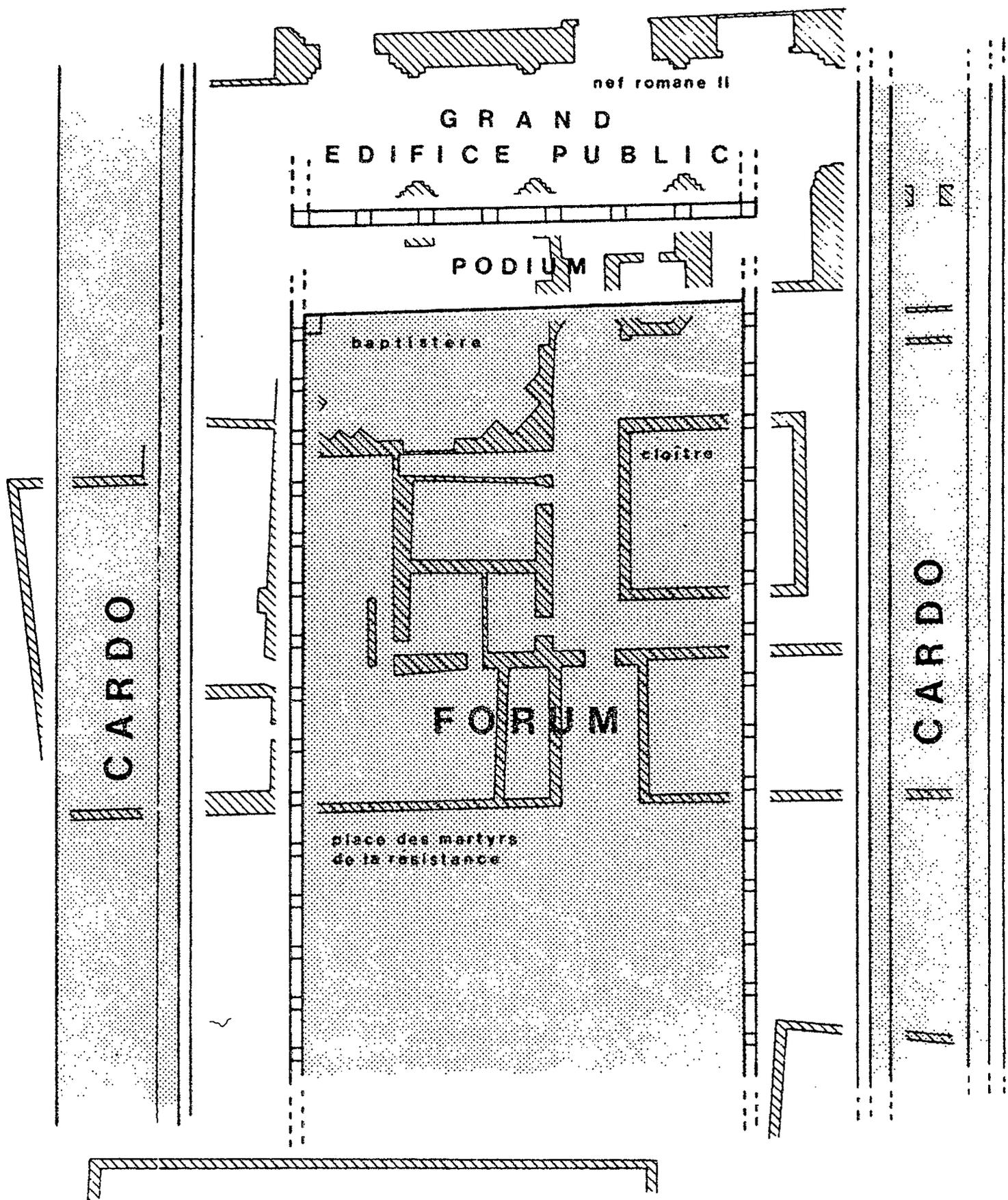
- A l'est sur la chaussée romaine abandonnée s'étendent certainement d'autres annexes : une salle de 2,40 m x 3,40 m placée dans l'axe du "choeur" précédemment signalé (et avec lequel elle communiquait probablement) donne accès vers le nord à une pièce de dimensions inconnues et au sud à une salle de 2,20 m x 3,40 m prolongée à l'est par une abside de 1,10 m de rayon à l'extérieur de laquelle une tombe sous tuiles a été placée. Cette dernière salle n'est autre que la "chapelle Saint-Sauveur" du Moyen-Age ; telle que la fouille l'a révélée, elle est très ruinée et il est difficile de décider s'il s'agit d'une partie du groupe épiscopal antique ou d'un réaménagement médiéval.

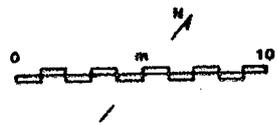
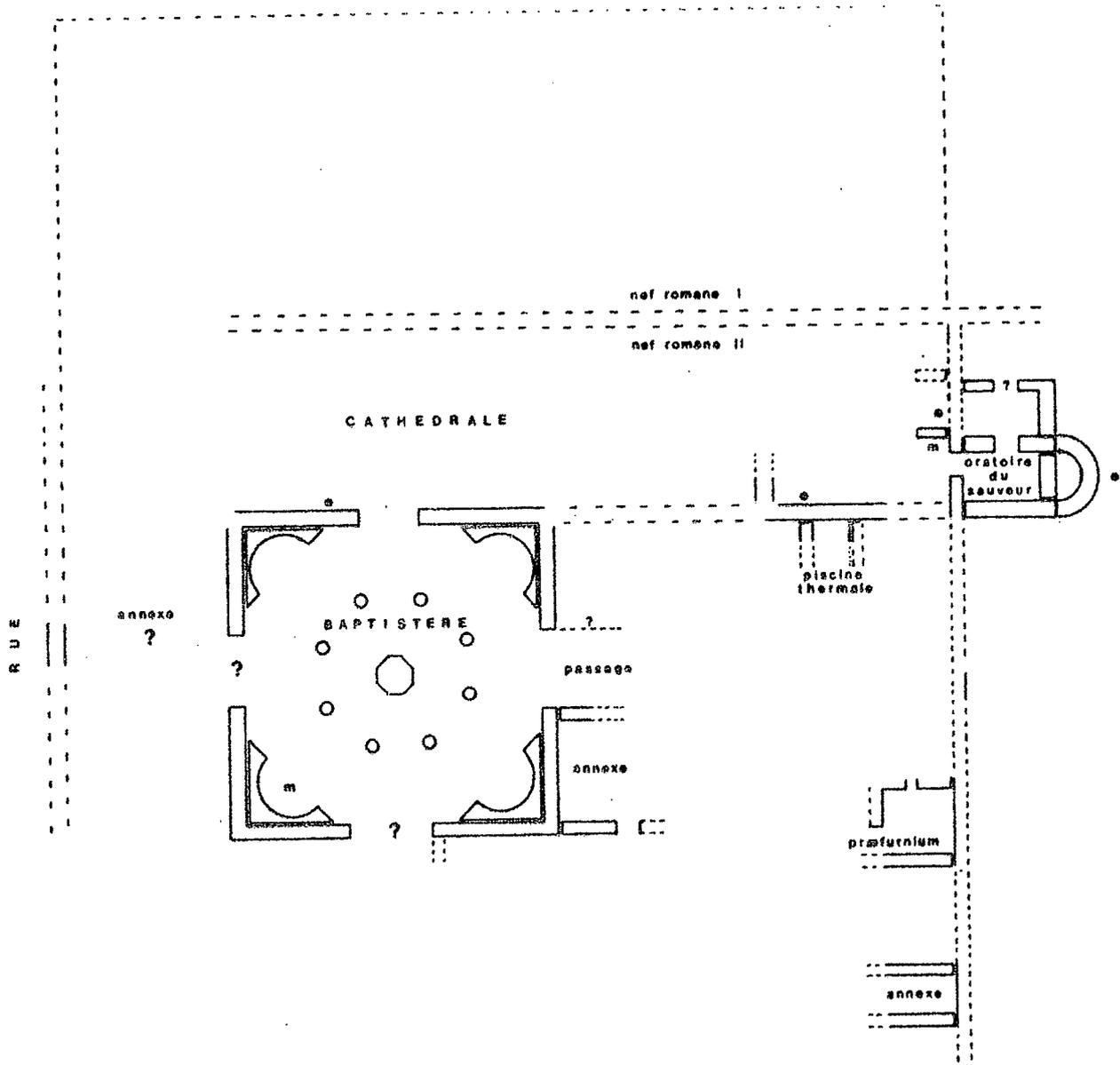
Avant l'époque romane, le groupe cathédral est reconstruit ou au moins restauré : en témoigne la réfection de son mur sud avec des matériaux de remploi (éléments de sarcophage notamment).

A la fin du XIIème siècle, la nouvelle nef Saint-Maximin est pourvue d'un chevet plat dont le tracé se confond avec celui de l'ancien mur est du forum et elle communique avec l'"oratoire du Sauveur" - le lieu le plus vénérable de tout le groupe épiscopal, désormais couvert par une voûte dont l'arrachement est conservé.

Le transept gothique englobe ensuite ce dernier édifice, dès lors placé dans son angle sud-est (l'élevation est appuyée directement sur les murs de l'oratoire). En 1808 enfin, l'archevêque fait abattre l'oratoire.

(Responsables de la fouille : R. GUILD, J. GUYON, L. RIVET)





AIX-EN-PROVENCE - MANOSQUE

AUTOROUTE A 51

Dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A 51 Val de Durance, les deux archéologues employés par la société ESCOTA ont été amenés pendant l'année 1984 à mener leurs recherches selon trois axes :

I - La surveillance du chantier autoroutier, qui a conduit à deux interventions sur la commune de Saint-Paul-Lez-Durance. L'une au lieu-dit Les Couvents qui a révélé un ensemble de caniveaux rudimentaires probablement lié à l'occupation de la villa romaine située à proximité. L'autre, à l'entrée du C.E.A. de Cadarache dans lequel plusieurs sites archéologiques sont répertoriés, qui a livré des fragments d'une urne de l'âge du bronze final en dehors de tout contexte.

II - Suite à la découverte de deux tronçons inédits de l'aqueduc de la Traconnade sur la commune de Meyrargues, le premier à Fombelle, mis au jour lors des terrassements de l'autoroute pendant l'automne 1983 où près de 400 m du vestige ont été relevés et étudiés et dont il ne subsiste que deux segments visibles en coupe dans les talus, le second à la Plaine dégagé et relevé sur près de 200 m pendant l'hiver 1984 en vue de la construction d'un lotissement et conservé intact in situ, des recherches bibliographiques et des prospections ont été entreprises afin d'établir le tracé de cet aqueduc antique qui alimentait la cité d'Aix-en-Provence à partir d'une source située sur la commune de Jouques. Des prospections systématiques sur les différentes communes traversées par cet aqueduc ont permis de découvrir de nombreux points inédits permettant de préciser et de corriger son tracé et d'étudier sa construction :

- le canal est enterré dans la majorité de son parcours, il est construit en maçonnerie de petit appareil régulier dont l'encombrement hors tout est de 1,60 m sur 2,70 m pour un gabarit interne de 0,65 m sur 1,90 m dans les tranchées à flanc de coteaux, et, tantôt bâti tantôt creusé dans le roc dans certaines parties souterraines.
- des puits circulaires de 0,90 m, comblés, ayant servi à sa construction ainsi que des regards bâtis en petit appareil régulier servant à son entretien ont été repérés en de nombreux points. Ces regards de sections carrées de 0,65 m ou circulaires de 1,10 m à 1,80 m dépassent parfois 50 m de profondeur.

- des quatre ouvrages d'art réalisés lors de la construction de cet aqueduc, trois n'ont laissé que des traces peu importantes dans le paysage, un seul à Meyrargues a conservé trois arches en élévation sur 7 m.

Les résultats de ces travaux seront à la demande de la société d'autoroute présentés dans une brochure de vulgarisation en cours d'élaboration.

III - En accord et avec le financement de la société ESCOTA des prospections systématiques sur le tracé de l'autoroute entre Beaumont de Pertuis et Sisteron sont menées en vue d'établir un inventaire des sites archéologiques de la vallée de la Durance afin de pouvoir programmer d'éventuelles interventions plusieurs années avant que ne commencent les travaux de terrassements.

R. BOIRON

M. MOLINER

UN BASSIN GALLO-ROMAIN DANS LE VILLAGE D'ALLEINS

Une prospection archéologique est menée actuellement sur le territoire de la commune d'Alleins, qui devrait permettre de mieux connaître l'histoire et l'importance de l'occupation de ce secteur de la moyenne Durance (carte en cours d'élaboration).

Quelques opérations de sauvetage dans la partie est du village, actuellement en plein développement, sont venues préciser les premières indications fournies par le ramassage de surface, notamment la mise au jour d'un bassin gallo-romain.

Suite à une information orale selon laquelle un "mur" se trouverait enterré sous l'emplacement d'un futur lotissement, il a été procédé à un premier sondage pour le localiser, puis à un décapage d'une surface de 40 m<sup>2</sup> pour une épaisseur de 1 m (niveau du haut du bassin). Cinq sondages (S1 à S5) (fig. 1) ont alors été effectués, pour déterminer d'une part la profondeur du mur ainsi que sa nature ; d'autre part, la présence éventuelle de matériel associé.

Résultats :

1 - il ne s'agit pas de fondations, mais d'un mur de bassin en petites pierres noyées dans du mortier, encore en partie couvert d'un enduit.

2 - le matériel, bien que très fragmenté, s'avère suffisant pour permettre non seulement la datation du bassin, mais une étude en soi (voir bilan).

3 - tous les sondages livrent à peu près la même quantité de matériel.

4 - toutes les couches sont plus ou moins cendreuse, mais le remplissage semble s'être effectué en plusieurs étapes (voir fig. 2, partie gauche du mur).

- c' et d' livrent une importante céramique grise commune et fine des IV-Vème siècles après J.-C., (fig. 3, 4), ainsi que de nombreux fragments de sigillée (sud-gauloise, claire B et D, luisante et autres).
- e' et f' donnent de la sigillée sud-gauloise ainsi que plusieurs tessons de céramique pré-romaine (fig. 3, n. 5 à 8).
- entre e' et f' : niveau d'enduits détachés du mur.

La surface du mur est ensuite dégagée sur toute sa longueur jusqu'à ses extrémités nord et sud où l'on procède à un léger élargissement pour vérifier la direction des murs et permettre des sondages complémentaires (vérification de l'homogénéité du remplissage).

Les sondages 6-7-8 ont pour but de déterminer la limite ouest du bassin. Celui-ci, encore visible en 7, n'existe plus en 8. La présence en 8 d'une structure curieuse (pierres et tuiles + omoplate + vase en verre brisé) et le risque de détruire d'autres éléments entre S8 et S7 nous font renoncer à préciser définitivement les dimensions du bassin (entre 8 et 12 m de large). Les éléments dégagés permettent d'en faire la présentation suivante : structure rectangulaire de 13,20 m de long sur environ 10 m de large, profond de 1,85 m, constitué d'un mélange de pierres noyées dans du mortier, recouvert d'un enduit et légèrement évasé vers le haut. Les angles sont arrondis intérieurement en quart de rond. Le mur est présente deux anomalies :

- sa moitié nord est plus haute que sa moitié sud, d'environ 30 cm.
- en S11, il est surbaissé, pour ménager ce qui a pu servir de vanne ou de surverse, à condition d'imaginer un système de fermeture, soit en pierre soit en bois.

Un sondage supplémentaire S10, extérieur, et perpendiculaire au mur, a permis de préciser quelques éléments :

- la forme extérieure du mur : plus irrégulier (avec quelques blocs en saillie), il est légèrement en surplomb (voir coupe partie droite du mur ; cette inclinaison correspond, en négatif, et de façon plus marquée, à l'évasement intérieur). A proximité immédiate

du mur, sur une largeur d'environ 1m, la terre, très dure, a peut-être été compactée. Très peu de matériel à cet endroit.

- la stratigraphie : 5 couches successives sont visibles de haut en bas (fig. 2, à droite du mur) :

- a) couche superficielle, très pauvre
- b) couche plus sombre (cendres ?) avec fragments dispersés de poterie rouge, tessons de grise commune et de sigillée luisante, scories.
- c) couche noire, charbonneuse, à céramique non encore déterminée (fig. 3, 1 à 3), et un morceau de mortier de construction
- d) couche un peu charbonneuse elle aussi, plus compacte, à poterie pré-romaine. Il faut sans doute subdiviser cette couche en d1 et d2 (âge du fer et fin du néolithique)
- e) sol vierge, safre avec poches argileuses.

Les couches d1 et d2 ne sont en place qu'à partir d'une certaine distance du mur : elle ont dû être bouleversées lors du creusement. La couche b, qui a donné quelques fragments de poterie grise, correspond à la couche c de l'intérieur, c'est-à-dire à l'abandon définitif du bassin (IV-Vème siècles après J.-C.). La couche c, qui ne donne pratiquement pas de grise mais de la poterie encore indéterminée, et qui a livré en outre un fragment de mortier de construction, doit correspondre à l'époque de l'aménagement.

#### BILAN DU MATERIEL

Près de 1 000 tessons ou objets ont été répertoriés, dont :

- pré-romain	=	97
- sigillée		197
- grise		388
- amphore		60
- céramique diverse		175
- silex		37
- monnaies		4 (très abîmées)
- métal		10 (dont lame de couteau bien conservée)
- verre		(nombreux fragments)

Si on évalue le volume total des 5 sondages à 2 ou 3 m<sup>3</sup> et la capacité du bassin à 200-250 m<sup>3</sup>, et dans l'hypothèse où le remplissage est vraiment homogène, on peut estimer qu'il n'a été sorti que 1 % du matériel.

Le bassin étudié n'est pas isolé dans son secteur : la carte (fig. 5) situe entre elles (2-3-4-5) et par rapport à l'environnement naturel (source, en 1 ; et ravin, ou plutôt ruisseau d'écoulement des eaux de pluie) les quatre structures dégagées pour le moment :

- en 2, ont été dégagés avant destruction quelques restes de murs en très mauvais état, ainsi qu'un chemin de petites pierres simplement posées sur un lit de sable, les deux ayant donné à la fois quelques tessons du bronze final et quelques traces d'occupation gallo-romaine.

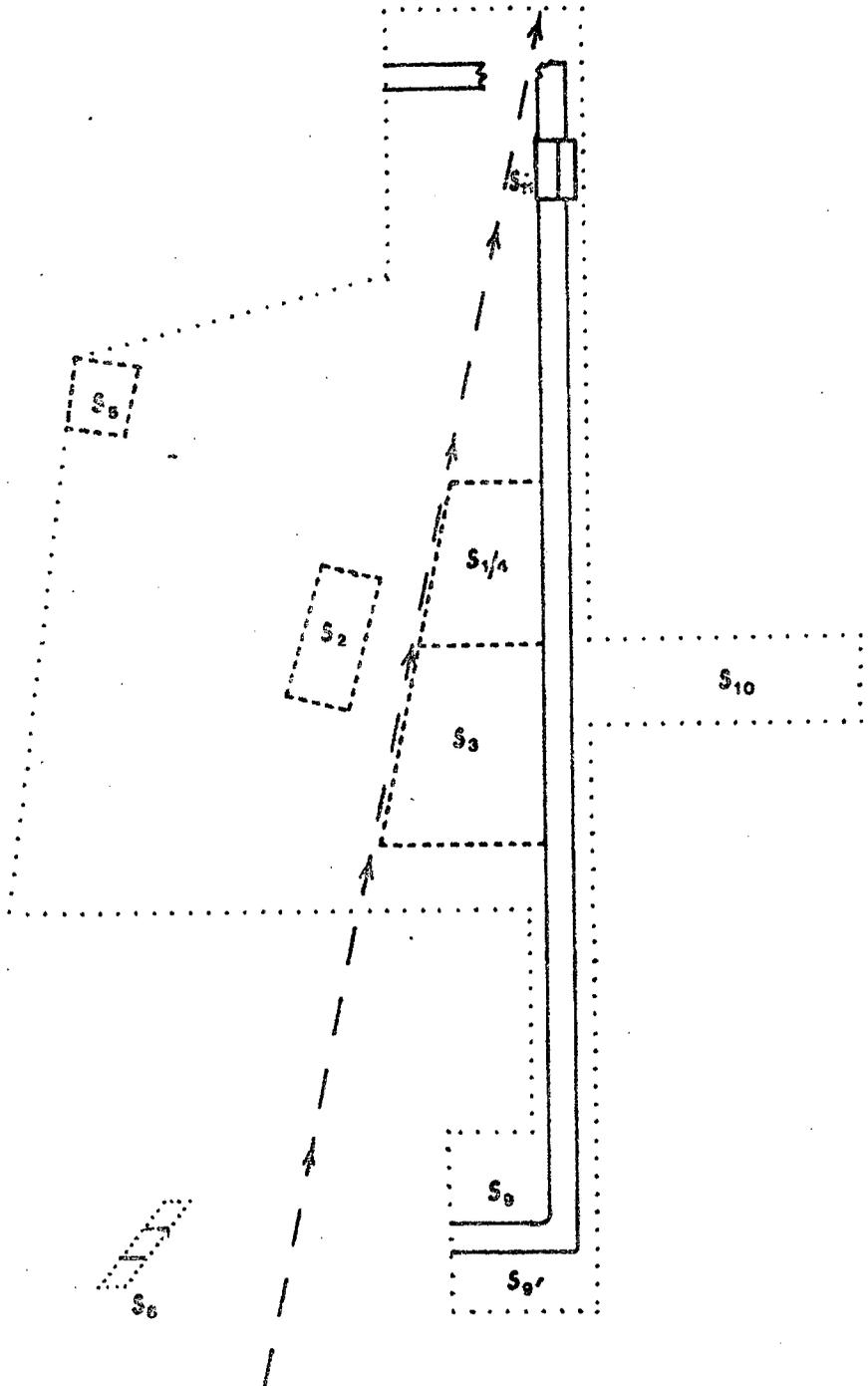
- en 3 est actuellement fouillé un terrain occupé vers la fin du néolithique.

- en 4, à côté d'un ancien puits, a été dégagée une espèce de drain (fig. 4), double conduit superposé, fait de dalles horizontales soutenues par des pierres posées de chant, et orienté nord-sud, c'est-à-dire à peu près dans la direction de la source. Cette structure, que le propriétaire a bien voulu préserver pour une étude éventuelle plus précise, a livré quelques tessons vernissés et deux tessons de la fin du néolithique.

- en 5, enfin, le bassin.

J.-P. PILLARD

Nord



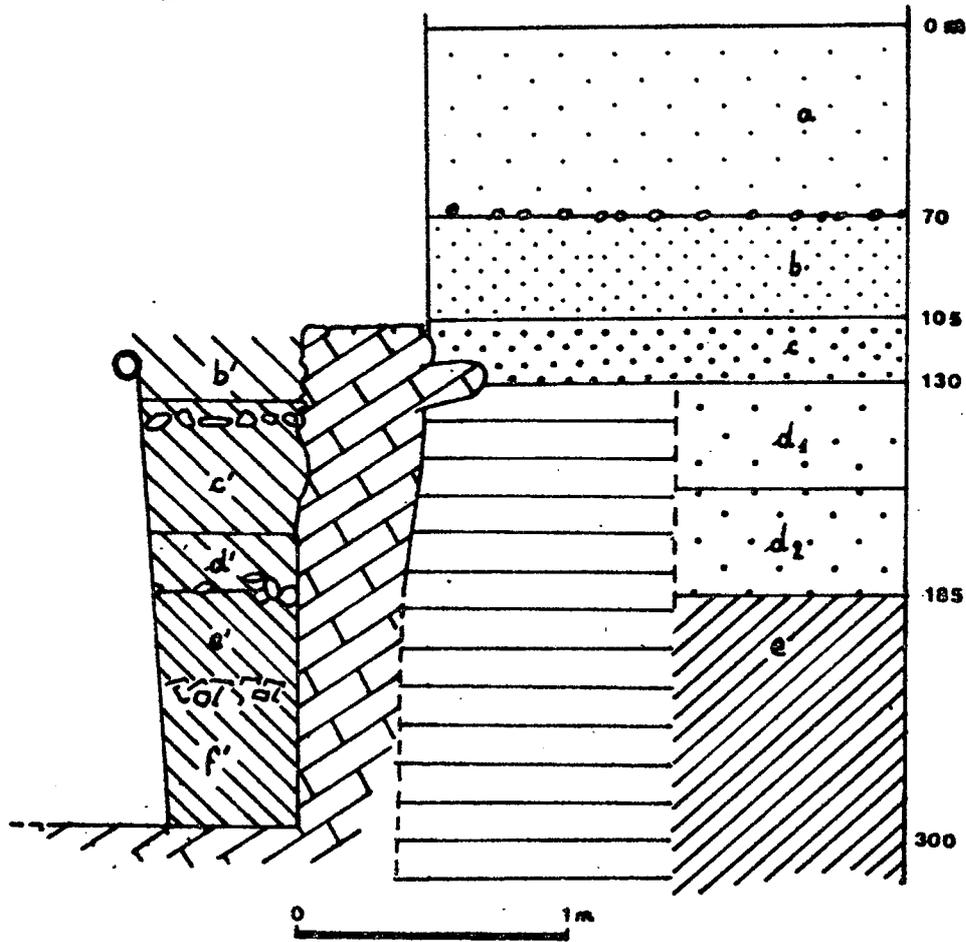
S8 ←

S7

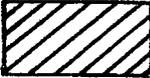
S6

0 1 2 m

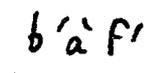
Fig. 1



 pierres et mortier (Bassin)

 sable (sol vierge)

 a à d<sub>2</sub>: Stratigraphie extérieure

 b' à f': Remplissage du Bassin

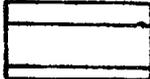
 remanié lors de la construction.

Fig. 2.

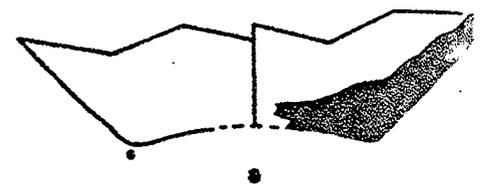
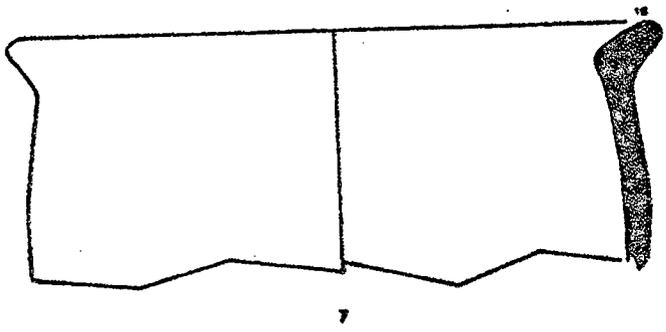
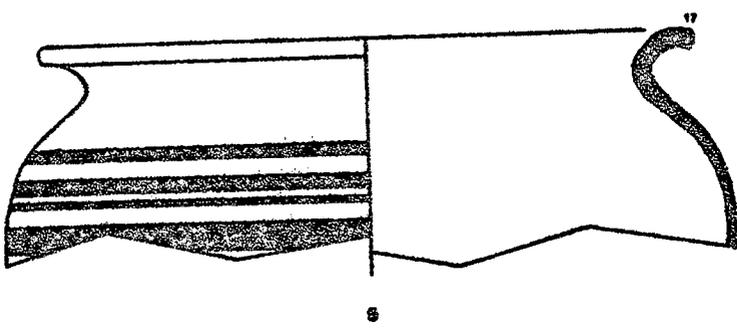
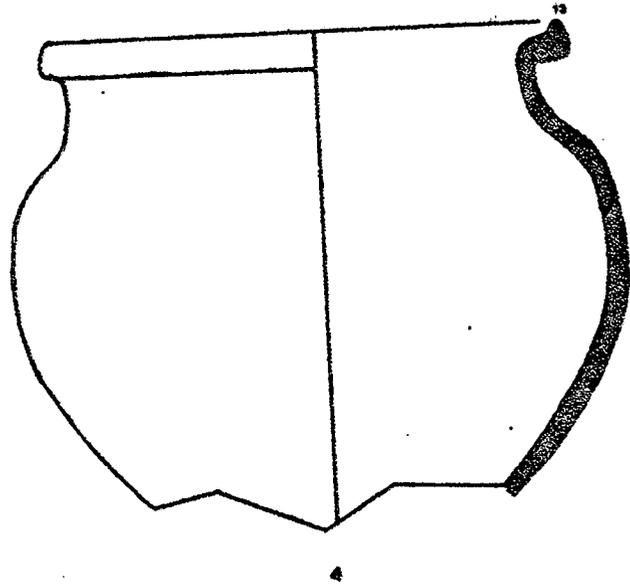


Fig. 3



## BOUCHES-DU-RHONE - ARLES - LE CIRQUE ROMAIN

### FOUILLES RECENTES

Le Cirque Romain d'Arles est connu depuis fort longtemps, puisque des éléments en place de la spina avaient été vus dès le XII<sup>ème</sup> siècle par Gervais de TILBURY. Cependant, l'importance de ce monument ne sera reconnue véritablement qu'au cours de la période moderne, au gré de découvertes fortuites : dégagement de l'obélisque au XVII<sup>ème</sup> siècle, portions de maçonnerie de la cavea exhumées au XVIII<sup>ème</sup> siècle, au XIX<sup>ème</sup> siècle lors du percement du canal d'Arles à Port de Bouc, enfin au début du XX<sup>ème</sup> siècle, lors de la construction de l'écluse.

La reconnaissance proprement dite du monument s'effectue entre 1909 et 1912, lorsque Jules FORMIGE ouvre trois sondages au départ du virage et dans l'axe de la spina. Le monument est ensuite abandonné jusqu'aux années 1970, où les travaux de creusement du bassin d'évitement et la construction d'un tronçon de l'autoroute font apparaître de nouvelles alvéoles.

Une campagne de fouilles en 1974, dirigée par M. Jean-Maurice ROUQUETTE, puis les fouilles-écoles du SETAR-CNRS (ER-217) dirigées par M. EUZENNAT et menées par R. GUERY assisté de J. PITON et J. BREMOND (1978-1979-1980) vont amener des éléments plus précis à la connaissance de l'hippodrome. A la suite de ces recherches, le plan de masse a pu être établi par M. HALLIER (architecte à l'ER-217) qui propose pour l'édifice une largeur hors-tout de 336 pieds romains. La longueur ne peut actuellement être connue, car les Carcerès, situés au milieu du quartier de la Roquette, n'ont jamais été repérés. M. HALLIER propose un rapport longueur-largeur de 4 1/2, ce qui amène une longueur voisine de 450 m.

Une fouille de plus grande ampleur que les précédentes a pu être réalisée en 1984 (de juillet à novembre), en raison des travaux préparatoires à la construction du nouveau musée de l'Arles Antique ; ce programme prévoit d'ailleurs le dégagement complet du monument, ce qui constituera un fait sans précédent en Europe.

Les apports de la campagne 1984 sont divers. On a pu, pour la première fois, dégager et observer une portion importante de la piste. Celle-ci est constituée d'un cailloutis de calcaire dur posé sur une préparation d'argile très tassée qui se relève légèrement au contact du mur du podium. Les recharges, très nettes, montrent bien le resurfaçage qui devait être réalisé lors d'un affaissement ou d'une usure trop grande de l'area. Bien que la zone fouillée se situe dans le virage, - endroit où la piste était nécessairement moins agressée qu'aux abords de la meta -, il semble que le petit nombre de réparations visibles indique une remise au niveau périodique ou une réfection générale lorsque les couches superposées atteignaient une trop grande hauteur.

Le comblement des alvéoles a pu être observé et fouillé lui aussi. Il est remarquablement homogène pour toutes les substructions dégagées et se compose en général d'un brasier calcaire résultant de la taille et pose des pierres, et d'une couche de comblement rougeâtre (argile rubéfiée, briques) qui complète l'alvéole jusqu'à l'arase actuelle du mur. La hauteur complète de ce comblement intérieur correspond à peu de choses près à la hauteur des préparations d'argile tassée observées dans l'area. Il semble maintenant de plus en plus évident que le monument a donc été remblayé sur une hauteur d'un mètre environ, au cours ou dès la fin de sa construction : cet apport a peut-être été nécessité par la volonté d'accroître la stabilité générale en rehaussant les fondations (les fouilles de 1912 montraient que le monument était supporté par des pieux de bois profondément enfoncés dans le sol marécageux).

Il se peut aussi qu'une crue plus importante du Rhône ait conduit les architectes à se mettre hors d'eau, par l'apport d'un terrassement non prévu au départ. Ceci expliquerait alors la qualité des murs superbement appareillés et tirés au fer, qualité inattendue pour une fondation prévue à l'avance.

Les datations proposées au cours des campagnes précédentes sont aussi confirmées et affinées par le très riche matériel céramique et numismatique découvert dans le remblai : construction de la piste et au moins des parties basses de la cavea terminée dans les années 90-100, début de l'utilisation dès les premières années du second siècle (un très beau bronze d'Antonin le Pieux daté de 149 a été retrouvé entre deux recharges de la piste).

Le problème de la porte d'accès au monument (porte que l'on pouvait légitimement espérer trouver dans l'axe du virage), n'est pas encore résolu. Des structures maçonnées, débordant toutes les entretoises dans la portion du demi-cercle fouillé, et qui n'avaient été observées nulle part ailleurs, pourraient être liées à un aménagement de cette sorte, mais il peut tout aussi bien s'agir de contreforts ou des restes abîmés d'un portique.

Seul l'aménagement d'une calade liée sans doute au pillage du cirque et qui passe sur l'arasement des murs de la cavea, peut suggérer qu'un ancien passage monumental ait existé à cet endroit : la largeur de l'alvéole, bien supérieure à toutes celles fouillées jusqu'ici et son emplacement dans l'axe supposé du monument, tendraient à renforcer cette suggestion.

Les abords du monument n'ont pas encore été systématiquement fouillés, mais on peut d'ores et déjà constater la présence d'un habitat tardif qui s'est greffé sur le mur de façade ; ces habitations dont on avait déjà retrouvé les traces sporadiques lors des fouilles de 1979, semblent ici d'une étendue plus importante. Il s'agit peut-être de structures élevées rapidement pour les besoins de la mise au pillage du cirque, cabanes, masures qui seront détruites et pillées à leur tour lors de l'abandon définitif du site (fin Vème, VIème siècles ?).

Laboratoire d'Archéologie des Musées d'Arles.

BOUCHES-DU-RHONE - ARLES

RECHERCHES DU JARDIN D'HIVER

En 1975, les travaux préparatoires pour la mise en place d'un parc à voitures sur l'emplacement du Jardin d'Hiver (près du boulevard des Lices) (figure ci-après) avaient mis au jour (entre autres) les traces d'un quartier protohistorique visiblement structuré. La situation de cette découverte hors du périmètre de la colonie romaine et l'importance de la superficie concernée (quelques 2 500 m<sup>2</sup>) offraient pour la première fois aux archéologues la possibilité d'une recherche extensive dans le secteur sud de la Theline antique. Les premiers sondages de Ch. LAGRANDE et des services archéologiques des musées de la ville au début de l'année 1976 ont précisé la permanence de l'habitat du VI<sup>ème</sup> au II<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Une convention passée entre la ville et le Ministère de la Culture a permis de sauvegarder la majeure partie de ces vestiges en sous-sol du parc automobile.

Après six années d'interruption, un programme de recherche a été présenté par nous-même à la fin de 1982. Il a débuté durant l'été 1983 par un sondage préliminaire destiné à reconnaître avec précision (sur environ 25 m<sup>2</sup>) une stratigraphie pédologique dans la partie centrale du périmètre conservé. Cette première approche a fourni de nettes indications sur les techniques de construction ainsi que sur les rythmes des transformations architecturales. Une séquence chronologique a pu être établie à partir des sols d'habitat et des remblais intermédiaires qui contiennent un très abondant matériel céramique, en majeure partie importé.

Cinq grandes phases sont provisoirement définies. Les deux premières concernent l'implantation du quartier et son développement entre 540/530 et le milieu du IV<sup>ème</sup> siècle ; la troisième correspond à une période de refonte de l'urbanisme vers 350 ou peu après, et ce jusqu'au tout début du III<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs niveaux résultent d'une poursuite de l'habitat durant la quatrième phase (vers 280-230/220). Enfin une nouvelle réorganisation générale de ce quartier modifie de nouveau très sensiblement l'architecture

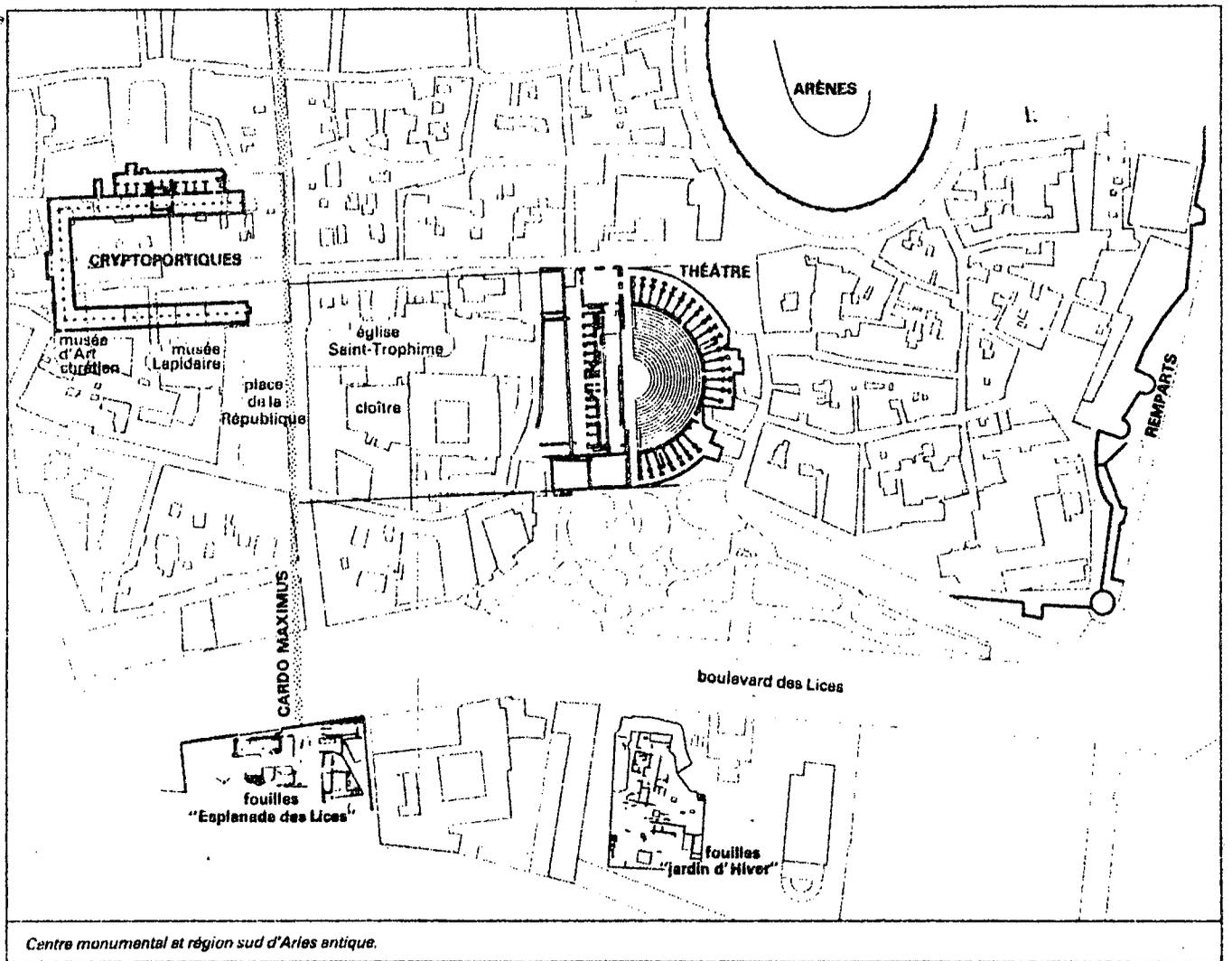
de l'habitat dès l'extrême fin du III<sup>ème</sup> siècle (en plusieurs étapes). Pour l'instant, il semble que ce secteur de l'agglomération antique ait brutalement cessé d'exister au début du II<sup>ème</sup> siècle. Quand il est conservé, le dernier niveau de déliquescence des murs contient des céramiques brisées sur place.

Durant l'été 1984, une équipe plus structurée avec la collaboration d'A. CAYOT, L. FERRERI et A. PILON a commencé le dégagement systématique d'un îlot d'habitat pour les phases 3 à 5 (au rythme de 45 à 50 m<sup>2</sup> annuellement). Des sondages complémentaires poursuivis jusqu'au substrat rocheux permettront de compléter la vision de l'urbanisme des IV<sup>ème</sup> - II<sup>ème</sup> siècles par une approche préliminaire des états antérieurs et ainsi, de tenter d'esquisser la dynamique des transformations architecturales depuis la fin du VI<sup>ème</sup> siècle. Le mobilier céramique, important, bien stratifié et riche en éléments de datation absolue, nous fournira suffisamment de données quantitatives et qualitatives pour entrevoir les fluctuations commerciales du port d'Arles.

Patrice ARCELIN

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR LE JARDIN D'HIVER

- Informations archéologiques, dans Gallia, 35, 2, 1977, p. 513-515
- CONGES (A. et G.), Arles, dans Archéologie Urbaine (Actes du coll. int. de Tours, 1980), Publ. du Min. de la Culture, 1982, p. 311-317.
- (Collectif), Archéologie urbaine, Arles, dans Archéologia, 142, 1980, p. 14-18.
- CONGES (A. et G.), ROUQUETTE (J.-M.) et SALVIAT (Fr.), Arles antique : fouilles et découvertes récentes, dans Universalia, 1982, p. 420-423.



Centre monumental et région sud d'Arles antique.

LE SITE DE L'ILE

Durant l'année 1984, les fouilles de sauvetage dans le quartier de l'Ile n'ont pas connu d'interruption. Elles se sont déroulées dans le secteur nord-ouest de l'habitat antique où depuis 1982, sur une surface de plus de 700 m<sup>2</sup> ont pu être dégagés deux villages protohistoriques successifs occupés respectivement du début du Vème siècle au milieu du IIIème siècle avant notre ère et du début du IIIème siècle jusqu'au début du Ier siècle avant notre ère.

La campagne de 1984 a poursuivi plusieurs objectifs distincts. Tout d'abord continuer en profondeur la fouille de l'habitat primitif dont la plus grande partie a été remblayée en mai 1984 pour permettre la démolition des immeubles contigus à l'est. Elle a permis de confirmer la chronologie relative de cet habitat où 12 cases d'habitations réparties de part et d'autre d'une ruelle, ont pu être dégagées.

Cette chronologie se définit sommairement de la façon suivante

- \* période 1 (première moitié du Vème siècle) : période de fondation du village
- \* période 2 (fin du Vème siècle - début du IVème siècle) : le moment d'abandon de cette période correspond à la destruction violente de la totalité du site par incendie
- \* période 3 (IVème siècle) : réoccupation du village détruit et reconstruction de l'habitat selon le même plan
- \* période 4 (fin du IVème siècle - début du IIIème siècle) : deuxième étape de la réoccupation du village, cloisonnement et retrécissement de la rue au nord.

La campagne de 1984 s'est également attachée au dégagement de la partie la plus méridionale du mur d'enceinte. Nous avons ainsi mis au jour une tour semi-circulaire à double parement qui vient probablement s'ancrer dans le mur de la courtine. Cette tour, comme la courtine et la tour d'angle, est édifiée au moment de la fondation du village, c'est-à-dire dès le début du Vème siècle avant notre ère.

Nous avons également pu déterminer que l'incendie qui a ravagé l'intérieur du village en avait touché aussi les abords immédiats comme le prouve l'accumulation de charbons et de débris divers contre la courtine. Par ailleurs il est intéressant de noter que cet incendie n'a pas provoqué la destruction de l'enceinte.

Le village récent, qui marque une extension du site vers l'ouest, a pu être exploré dans l'espace compris entre les deux murs d'enceinte. En dehors de nombreux dépotoirs domestiques, on y a mis au jour différentes structures en briques crues ainsi que le soubassement d'une probable montée d'escalier, peut-être destinée à permettre l'accès au chemin de ronde.

Enfin, deux sondages de 25 m<sup>2</sup> chacun ont été pratiqués à l'ouest des deux villages protohistoriques dans le but d'y découvrir d'éventuelles structures extra-muros. On n'y a en fait dégagé que des vestiges très arasés de l'époque romaine (foyer, fondations de murs).

Très prochainement débutera ce qui va constituer sans doute la dernière campagne importante dans ce secteur de l'île. La démolition de deux immeubles, à l'est des fouilles, laisse en effet libre un espace d'environ 300 m<sup>2</sup> d'un grand intérêt pour la connaissance de l'organisation du village au Vème siècle avant notre ère. On y dégagera notamment une placette de l'habitat primitif à la convergence de trois ruelles. La sédimentation antique atteint à cet endroit près de 2 m 50 d'épaisseur.

J. CHAUSSERIE-LAPREE

## BOUCHES-DU-RHONE - MARTIGUES

### LA VILLA GALLO-ROMAINE DE SAINT-JULIEN-LES-MARTIGUES

Le site fait l'objet de recherches depuis 1972 ; une neuvième campagne de fouille s'est déroulée durant l'été 1984. C'est par son évolution dans la longue durée que se manifeste l'intérêt majeur de cet habitat. Il est bien établi que la première phase de construction est à placer dans les années 25/30 de notre ère ; les recherches des deux dernières années montrent bien qu'au-delà de ce qui apparaissait comme une occupation ponctuelle du IVème siècle il y a une permanence des activités qui déborde sur les Vème et VIème siècles.

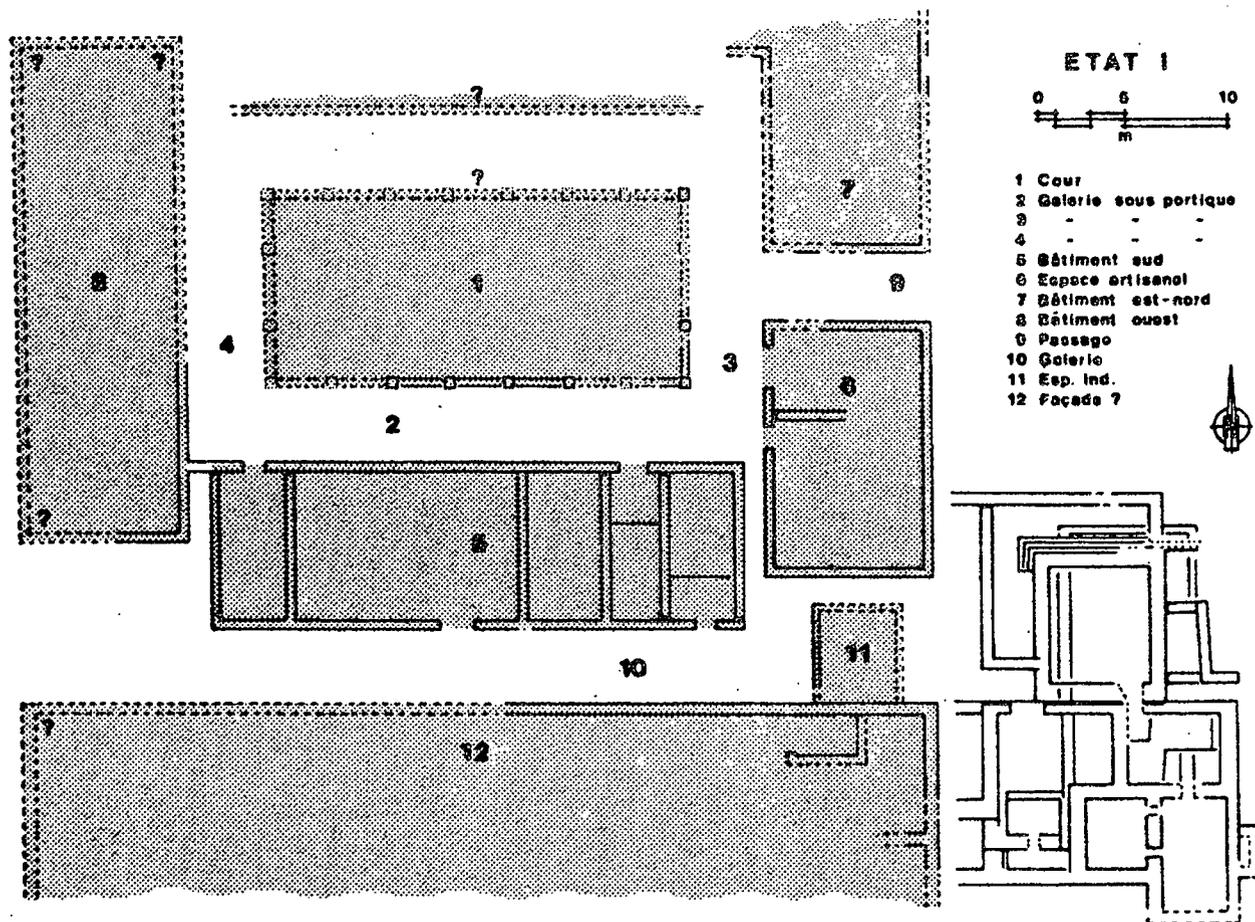
Les efforts des dernières années se sont concentrés sur les plans d'évolution de la villa et sur les différents paliers chronologiques qui scandent ces transformations. Il demeurera, cependant, une grande incertitude quant à la vision globale que l'on peut avoir de cet établissement dans la mesure où plus de la moitié des vestiges a disparu sous les cultures, au nord et à l'ouest.

Les deux Etats extrêmes (I et IV) sont les mieux reconnus ; les phases intermédiaires (II, IIIA et IIIB) restent à compléter et à assurer.

#### L'ETAT I

Il représente un ensemble de bâtiments organisés autour d'une grande cour (1, 25,20 x 11,80 m) encadrée de galeries sous portique (2,3 et 4, larges de 4,45 m) ; les constructions disposées autour sont de grande taille (5, 6, 7 et 8) et cloisonnées. La disposition des bâtiments orientaux suggère un axe majeur de circulation dans la façade est (9). Une installation artisanale est attestée dans le bloc sud-est (6) pour le pressage (?). Une longue galerie (10), au nord d'un puissant mur ouest-est qui marque une césure entre la plate-forme nord et l'espace sud, en contrebas d'1,50 m, vaste espace libre de construction, suggère une façade majeure.

Datation : le faciès de la céramique recueillie en association avec les constructions de cet Etat permet de proposer une datation postérieure aux années 25/30 de notre ère et, en fait, guère plus récente.



### Les ETATS II et III

Dans une seconde phase on assiste à l'adjonction, au sud-est, d'une cour secondaire et à l'édification d'un ensemble thermal (170 m<sup>2</sup>). La cour est bordée, à l'ouest et au sud, d'un portique. Les salles thermales sont installées à cheval sur l'angle de la cour de façade.

Datation : vers 50/60 de notre ère.

La troisième phase traduit, dans un premier temps, l'agrandissement d'un complexe thermal sud-est par l'adjonction d'une salle chaude pourvue d'un preafurnium particulier (et monumental !) : cette extension ne fonctionnera pas et sera largement récupérée.

Datation : vers 80/90 de notre ère.

Dans un second temps cette salle est reconstruite à la même place mais 1 m plus haut tandis que d'autres salles sont accolées à celles qui existent déjà au sud. Les thermes sud-est couvrent alors une surface de 220/240 m<sup>2</sup>.

Datation : fin I<sup>er</sup> ou début II<sup>ème</sup> siècle.

Jusqu'aux III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles, la villa montre des traces de transformations mineures ou de réaménagements limités. La fouille de cet été montre que dès le II<sup>ème</sup> siècle la galerie sud de la cour centrale est cloisonnée. Le sol mosaïqué (dans une pièce remodelée en salle à manger à l'emplacement de l'espace 11 de l'Etat I) est recouvert d'un sol en béton léger à l'extrême fin du II<sup>ème</sup> ou au tout début du III<sup>ème</sup> siècle. Des indices montrent qu'à partir de la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle certains espaces sont abandonnés tandis que d'autres, et ils représentent la plus grande partie de la villa, sont toujours occupés.

#### L'ETAT IV

L'occupation est limitée à deux zones principales : l'une, au sud-est, à l'emplacement des thermes, l'autre, vers le nord-ouest, dans la galerie sud de la cour à portique (et, sans doute, dans la cour elle-même, actuellement sous les vignes). Certes rétréci, l'Etat IV ne peut apparaître autrement que comme une permanence de l'occupation.

L'ensemble G : toute une série d'espaces est aménagée à l'intérieur des hypocaustes des thermes ; l'assemblage est tel que l'on semble être en présence d'une unité d'habitation complète avec entrée, appartements, cuisine, bassin d'eau et appentis.

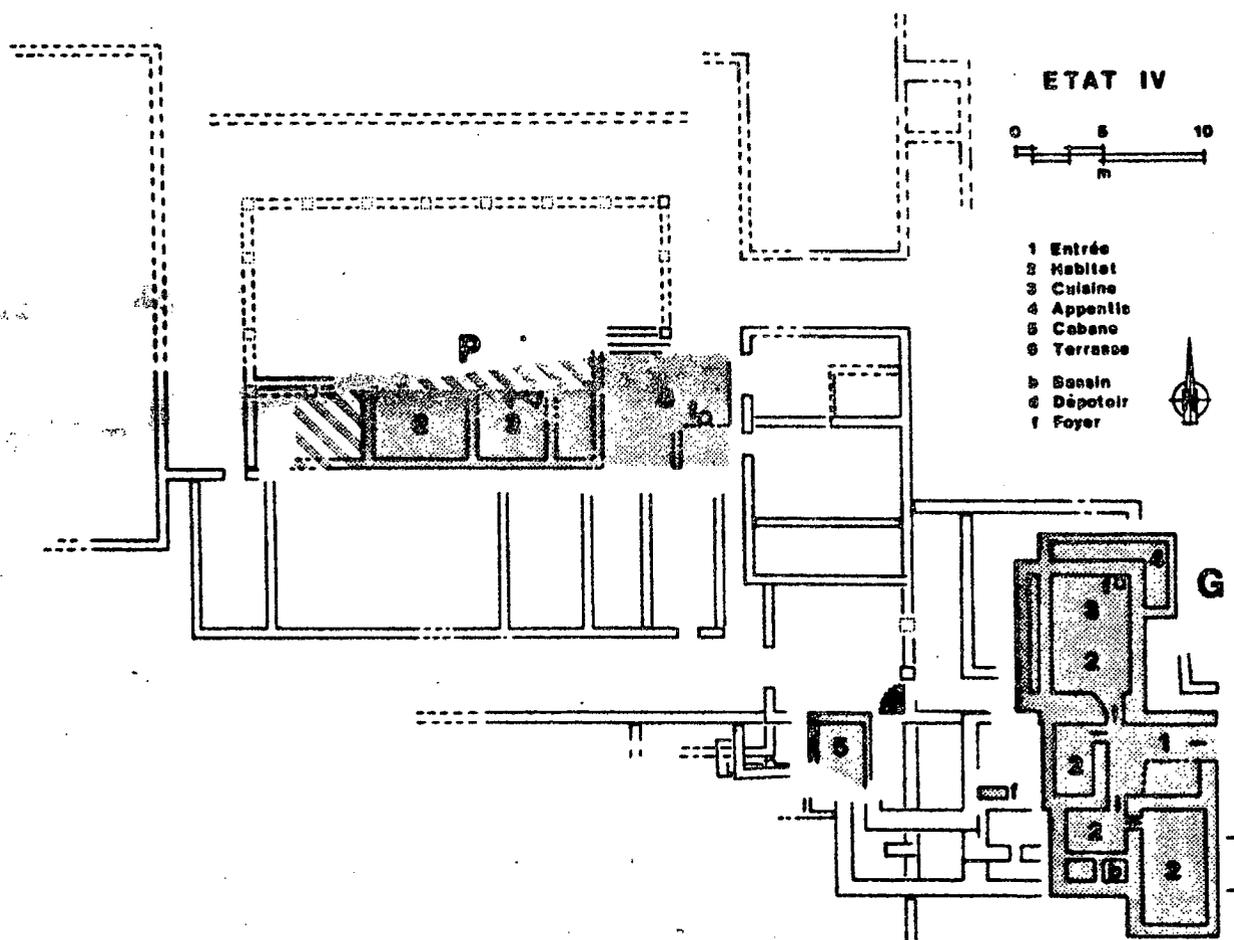
Datation : sur le sol de terre battue de la cuisine, autour de la plaque-foyer, a été récupéré un abondant matériel céramique qui pourrait situer l'abandon de cet espace vers le milieu du V<sup>ème</sup> siècle.

L'ensemble P : c'est tantôt sur des sols en béton de tuileau des états antérieurs, tantôt sur des sols en terre battue ou compactés de cailloutis que s'accumulent d'épaisses couches de remblais qui renferment des séries importantes de sigillée Claire D (502 fr.), Late Roman C (11 fr.), sigillée Tardive estampée (1290 fr.) et céramique commune à pâte grise tardive (4681 fr.) ainsi que des monnaies, comprises entre le règne de Constantin et celui de Childebert (milieu VIème). Si les sols correspondant à ce matériel ont disparu, la densité d'occupation est, cependant, manifeste dans cette zone.

En 1985, l'achèvement de la fouille des espaces P, de même que quelques sondages complémentaires, ici ou là, pour des détails d'information sur les phases antérieures, devront clore l'exploitation archéologique du site.

L. RIVET

Attaché de Recherche, Centre Camille Jullian-C.N.R.S.



BOUCHES-DU-RHONE - LES PENNES-MIRABEAU

OPPIDUM DE "LA CLOCHE" - PROGRAMME H 18

CAMPAGNE DE FOUILLE 1984

Depuis 1983 nous avons décidé d'explorer la partie sommitale du site, dans l'espoir d'y trouver les restes du temple d'où peuvent provenir les fragments de statue d'accroupi que nous avons découverts épars sur la voie nord en 1975. Cette fouille devait nous permettre également de préciser la nature d'un sillon découvert en éclairage rasant et qui semblait couper l'oppidum en deux parties. La zone à fouiller pouvait s'avérer décevante en raison des nombreuses fouilles qui y furent effectuées dans la première moitié du siècle et peut-être lors de l'implantation de la balise de l'Aéroport de Marseille-Marignane. En fait la campagne de 1983 nous révéla que des fouilles clandestines n'avaient pas détruit partout la couche archéologique, ce que la campagne 1984 a confirmé. La Case 1 G10 est pratiquement détruite, la Case 2 G9 nous a été conservée pour les 4/5<sup>o</sup> environ, la Case 3 G9 est intacte ainsi que la rue R G9-R H9.

Nous avons pu constater que le sillon entrevu n'était autre chose qu'une rue en forte pente qui, nous l'espérons, nous livrera de nombreuses marches d'escalier. De part et d'autre de cette rue des cases d'habitation nous ont livré du matériel abondant qui nous porte à réflexion.

En effet, si dans son ensemble l'oppidum s'est révélé riche dans tous les domaines, il nous semble que ces cases du sommet fournissent un matériel céramique encore plus abondant, notamment en poterie étrusco-campanienne. Autre fait marquant : l'abondance des instruments lithiques, y compris des éclats de silex. Seuls les éléments numismatiques se tiennent dans la moyenne générale de l'oppidum. La dimension des cases mêmes est anormalement grande, surtout en longueur où elles dépassent largement 5 m. Les graffites sur campanienne sont également plus nombreux et posent un problème pour les lettres B A trouvées jusqu'ici sur trois vases, deux de graphie identique pouvant

provenir de la case 1 G9 (trouvés dans la rue G9/ R H9) et un de graphie différente trouvé dans la case 3 G9. B A pourraient ne pas être des initiales de propriétaire. Une fibule gravée sur un bol Lamb. 31 pose également un problème car on en connaît un exemplaire de même type sur un bol découvert à Aulnat. Aurait-on affaire à une sorte d'idéogramme du nom d'un propriétaire (ou autre) qui phonétiquement aurait pu s'approcher du nom de la fibule en celte, ou dans le dialecte local ? Ou simple coïncidence ? Le débat est ouvert.

Une autre fibule, en bronze cette fois (3 G9-091) appartient à un type assez rare, signalé en deux exemplaires par Michel FEUGERE (1) (Draguignan et Olbia), c'est le type 5 c2 dont l'auteur pense qu'il a pu être fabriqué dans le Var.

Une autre matière à réflexion nous est fournie par la case 3 G9. Comme dans toutes les cases de l'oppidum il y a eu pillage et les tessons sont dispersés aux quatre coins de la case, voire dans la rue. Mais nous constatons un fait inexplicable : les monnaies ont pour la plupart subi l'action du feu, ce qui est caractéristique surtout pour le bronze et la majeure partie des tessons de poteries, surtout campaniennes, porte des traces évidentes de brûlures, surtout sur les cassures, comme si les vases s'étaient brisés en tombant dans un foyer d'incendie. Or jusqu'ici, à l'exception d'une planche carbonisée découverte près de l'entrée, nous n'avons pas trouvé de couche d'incendie ; quelques rares taxons deci-delà ; mais sans plus. Alors d'où proviennent ces brûlures ?

Dans le même ordre d'idées, une autre énigme de l'oppidum que soulève à nouveau la fouille de la case 3 G9 est la présence un peu partout en surface du site, et sur le sol de destruction de certaines cases, de scories de fer. En 3 G9 nous avons trouvé près de la porte deux culots de fonderie. Or, à ce jour, nous n'avons trouvé dans aucune case la moindre trace de fonderie ou de forge. Nous savons par Michel MANGIN (2) que pour le bronze la précarité des installations de fonderie laisse des vestiges douteux, mais par contre, pour le fer, il semble qu'on ait pu étudier à Alésia des structures liées à sa production, avec dans tous les cas une épaisse couche de charbons de bois. Ce qui n'est pas le cas sur La Cloche et encore moins pour la case 3 G9 où nous l'avons vu, nous avons des manifestations d'un incendie sans cendres ni charbons.

Le numéraire s'est avéré assez abondant en 2 G9 avec 45 pièces composées pour la plupart de petits bronzes au taureau, mais où figuraient 3 tétroboles et un chalque au trépied massaliètes, un petit bronze de Dougillos, 4 potins "au long cou" de la Basse Vallée du Rhône, un petit bronze "aux annelets" (BN 4199-4211) des Bituriges Cubi et un bronze de Bitouios (BN 2409-2414) émis par un des *reguli* du Languedoc.

En 3 G9 nous avons découvert, au milieu de la case, un petit pécule composé de 15 pièces de bronze massaliètes, d'un bronze (3 G9-058) qui reste à déterminer mais semble provenir de Grande Grèce et de 15 oboles à flan court caractéristiques de la première moitié du premier siècle. Parmi les bronzes massaliètes figurait une de ces pièces minuscules dont nous avons déjà publié quelques exemplaires et qui posent des problèmes de métrologie (3). Dans l'angle sud-ouest de la case, un autre petit pécule, certainement caché entre deux pierres du mur, se composait de 4 oboles et d'une pièce d'argent "au bouquetin" (BN 2878-2883) de la classe I définie par A. DEROC (4), que l'auteur attribue aux Cavares.

La rue R G9/ R H9 nous a donné, depuis notre rapport 83 seize monnaies dont un as de la série onciale (R G9-023) deux oboles massaliètes et un quinaire des Helvètes du Nord, proches des Vindelici (BN 9274) (R G9-016). Toutes les monnaies non massaliètes confirment l'hétérogénéité des provenances et leur appartenance à la circulation secondaire (5). Nous avons pu au cours de cette campagne 1984 mettre en place les courbes de niveau principales qui nous permettent de compléter le plan de l'oppidum.

Le matériel amphorique, toujours abondant, demeure axé sur les types Dressel 1 B et 1 C, à l'exception de deux amphores du type dit "de Brindes". Les lampes en pâte grise sont assez nombreuses dans ce secteur puisque deux exemplaires viennent de s'ajouter aux deux découverts en 83. La céramique italique à pâte beige (olpés, oenochoés) demeure assez fragmentaire, à l'exception de l'oenochoé 2 G9-012. Il en est de même pour la céramique catalane dont nous possédons des cols, des tessons de panse et des anses, sans jamais pouvoir compléter une pièce.

Une autre constante par rapport à l'ensemble de l'oppidum : la propreté des lieux qui se confirme comme étant plus que douteuse si l'on en juge par les coquillages et ossements qui jonchaient le sol des cases et de la rue au moment de la destruction de l'habitat.

Nous voyons par les découvertes monétaires de la case 3 G9 (19 oboles) et de la rue R G9 (3 oboles) combien il est dangereux de se livrer à des études statistiques sur un site avant qu'il ne soit entièrement fouillé (et encore ?). En effet, nous avons trouvé sur l'oppidum un total de 55 oboles massaliètes. Or nous voyons ici que dans une même zone nous en trouvons 22, soit, si nous tenons à faire des pourcentages : 40 % des oboles du site, ce qui à notre avis ne prouve rien, sinon qu'un pécule presque exclusivement composé d'oboles peut brutalement changer toutes les statistiques. Il en est de même pour la céramique car c'est dans ce secteur que furent trouvées les deux seules amphores dites "de Brindes" découvertes sur l'oppidum ; si nous n'avions pas fouillé le secteur G9 leur pourcentage serait égal à zéro.

L. CHABOT

- (1) Michel FEUGERE : Les fibules de la Gaule méridionale de 120 avant J.-C. à 500 après J.-C., Thèse pour le doctorat de IIIème cycle - Univ. de Provence, Aix, 1981, p. 308, fig. 15 et Pl. 60).
- (2) Michel MANGIN : Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, Pro Alésia VIII, 1981, p. 257 et ss.
- (3) Louis CHABOT : Contribution à l'histoire économique de Marseille au premier siècle avant notre ère - l'oppidum de La Cloche (B. du Rh.) in Cahiers Numismatiques S.E.N.A., N° 63, 3/80, pp. 18-28.
- (4) A. DEROC : Les monnaies gauloises en argent de la vallée du Rhône - Etudes de Numismatique celtique 2, Belles Lettres, 1983.
- (5) Toutes les monnaies non massaliètes découvertes lors de la campagne de fouilles 84, à l'exception du bronze 3 G9-058 non encore déterminé, figureront dans la publication à paraître début 1985 - L. CHABOT : Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de La Cloche (B. du Rh.), Dossiers de Protohistoire, N°1.

BOUCHES-DU-RHONE - LA ROQUE D'ANTHERON

ABBAYE DE SILVACANE

A l'ouest des bâtiments abbatiaux se déroulent de manière très discontinue des travaux qui donnent l'occasion de compléter l'image du bâti médiéval. Ce furent d'abord des labours profonds qui révélèrent, au sud ouest de l'abbatiale, la présence d'un enclos de pierre. Puis des sondages faits à l'emplacement prévu pour recevoir une maison pour le gardien ont entraîné la découverte de la porterie du monastère médiéval. La jonction faite entre la porterie et l'enceinte autorise maintenant la restitution d'un vaste espace clos, environ 1 ha, à l'ouest des bâtiments abbatiaux. La porterie se situe exactement dans l'axe de l'église. Contre le mur occidental de l'enclos, complètement remis à jour maintenant, s'appuyaient de nombreux bâtiments d'exploitation, utilisés jusqu'à l'époque moderne. Une grande partie d'entre eux a été dégagée, avant la fouille proprement dite des sols. Les projets de réaménagement du site, avec nouveaux cheminements d'accès, et nouvelle entrée tiennent compte de ces données récentes dont l'exploitation est encore à faire en grande partie. Un jardin archéologique prévu permettra de laisser au jour non seulement le mur d'enclos mais aussi les bâtiments une fois fouillés.

M. FIXOT

J.-P. PELLETIER

ROQUEFORT-LA-BEDOULE - PROSPECTIONS

Bilan des recherches, pour l'année 1984, du Club archéologique  
du C.A.E.S. du C.N.R.S., animé par Madame F. PAILLARD.

Les recherches entreprises sur le canton de la Ciotat depuis six à sept ans se sont poursuivies cette année par une exploitation localisée de la couverture aérienne que j'avais réalisée entre 1980 et 1981 de l'aéroport du Castellet, et par la reprise de la prospection systématique de surface des zones dégagées par les incendies et les mises en culture de friches, sur la commune de Roquefort-La-Bédoule.

La première a porté sur l'oppidum de Font-Blanche : relevé complet de l'immense rempart ; approche d'un autre rempart complémentaire possible en contrebas sud, mais peut-être lié aux vestiges, sous une barre rocheuse, d'une bergerie occupée au moins aux XIVème - XVème siècles d'après la poterie ; recherche de la ou des voies d'accès.

La seconde a porté sur les défrichements du Grand-Rouvière, de Fontvieille où nous avons opéré un sauvetage de dépotoir d'office de potier en 1981. Pour le Grand-Rouvière, des fragments de tegulae seulement. Pour Fontvieille, même matériel céramique que celui trouvé les années précédentes : campanienne, sigillée claire, fragments de sol en béton de tuileau. Une grande trace circulaire brune repérée dans un labour récent s'est révélée stérile. Ce qui confirme nos relevés antérieurs quant à la localisation très étroite de l'espace occupé par cet habitat.

F. PAILLARD

BOUCHES-DU-RHONE - VENTABREN

OPPIDUM DE ROQUEFAVOUR

SITUATION.

L'oppidum de Roquefavour répertorié dans la F.O.R. des Bouches-du-Rhône sous le n° 277 est situé à l'ouest d'Aix-en-Provence, sur la commune de Ventabren quartier le Rigouès, lieu-dit "Camp des romains ou Baou de Mario".

Le site n'avait jamais été l'objet de fouilles programmées avant 1975. Néanmoins plusieurs archéologues le signalèrent au début de ce siècle ainsi qu'au siècle dernier.

Propriété communale, cet habitat perché occupe à 185 m d'altitude un vaste plateau de 5 ha. La situation privilégiée de cette guette le présente comme un poste clé stratégique lui permettant d'une part, de verrouiller la basse vallée de l'Arc, d'autre part, de contrôler la rivière de l'Arc ainsi que de surveiller la voie antique qui la longeait (actuellement départementale 65).

FOUILLES DE L'OPPIDUM.

Les recherches effectuées sur ce site intéressent deux zones géographiquement opposées. La première porte sur la salle 1 G 23 située dans la partie orientale de l'habitat. La deuxième intéresse le quartier sud-ouest, îlots d'habitations desservis par une rue.

Salle 1 du secteur G 23.

D'une surface de 36 m<sup>2</sup>, 1 G 23 se compose d'une salle unique rectangulaire. Intérieurement tout le long des murs, sans rupture, court une banquette de pierres équarries large de 0,56 m pour une hauteur de 0,20 m. Au centre de la pièce, bâti en argile, on trouve un foyer inorné, de forme ronde.

Les trouvailles mobilières, quoique pauvres, apportent une indication quant à l'occupation des lieux vers la première moitié du Ier siècle avant J.-C.

## QUARTIER SUD-OUEST.

L'ensemble des habitations composant le quartier sud-ouest est regroupé en deux îlots, séparés par une rue longitudinale orientée est-ouest. De ce quartier quatorze pièces ainsi qu'une voie de circulation ont été dégagées.

L'espace interne est divisé en plusieurs pièces, l'aire évolutive est confortable, en effet elle est de l'ordre de 19 à 39 m<sup>2</sup>, et de 84 m<sup>2</sup> pour la maison 1L15 qui présente un plan de base composé de quatre pièces.

Le matériel issu de ce quartier, se place durant le deuxième quart et le dernier quart du Ier siècle avant notre ère.

## OBSERVATIONS ARCHITECTURALES ET DOMESTIQUES.

Les éléments architecturaux dégagés du secteur sud-ouest s'articulent en un quartier allongé le long d'un axe est-ouest de part et d'autre d'une rue longue de 33 m.

Les murs en pierres sont liés avec de la terre, parfois ils ont une élévation en briques. La présence de massifs de pierres avec marches d'accès, flanqués en façade des maisons, nous permet de supposer que celles-ci étaient pourvues d'étage. A l'intérieur des maisons nous trouvons des fours, sommes-nous en présence d'artisans cuisant le pain pour un groupe d'habitations ? Cependant, il est certain que la cuisine d'aliments journaliers s'effectuaient sur les plaques de terre cuite découvertes. Il n'en demeure pas moins qu'il est toutefois difficile, dans le cas de Roquefavour, de pouvoir dissocier le complexe habitat-travail. Mais, il est indubitable que la division interne en plusieurs pièces, parfois spacieuses, correspond au besoin d'un confort certain.

## CONCLUSIONS.

Le quartier sud-ouest s'est établi sur des niveaux anciens (IV-IIème siècle avant J.-C.), dont peu de traces subsistent. Ceux-ci sont bouleversés, arasés vers le 2ème quart du Ier siècle avant notre ère, pour l'établissement de nouvelles habitations.

L'ensemble fouillé à ce jour ne présente aucune trace de destruction - aucune violence, mais un abandon volontaire, où tout fut emporté, hormis le matériel brisé ou égaré. Désertion que nous plaçons aux environs du dernier quart du Ier siècle avant J.-C. Quelques temps après cet abandon, une pièce de la maison 1L15 est partiellement réoccupée.

Les deux zones fouillées présentent donc une "occupation principale" qui apparaît vers 80/70 avant et disparaît vers 25/15 avant notre ère.

L'oppidum de Roquefavour offre plusieurs intérêts :

Son plan d'urbanisme qui apparaît dans les dimensions des pièces d'habitations et leurs multiplications dans une même maison. Ensuite malgré la pauvreté du matériel, il présente sur le plan historique un intérêt certain. Cette pauvreté est liée au phénomène d'abandon comme au Castellat de Rognac (Bouches-du-Rhône) qui lui est contemporain. Mais pourquoi abandonner un site où s'était accru un certain confort ? Nous nous apercevons, qu'au cours de cette même période, des habitats sont abandonnés, tandis que d'autres sont détruits brutalement.

Souhaitons que la poursuite de nos travaux nous permettent, de comprendre ce phénomène d'abandon (pour des raisons restant à déterminer) et de retrouver les traces de l'occupation ancienne que nous laissent supposer les reliquats anciens découverts en remblais.

J.-P. MUSSO

Groupe d'Etudes Archéologiques de Ventabren

Le résultat des huit années de recherches (1975/1983) concernant l'oppidum de Roquefavour va être publié incessamment.

VAR - BAGNOLS-EN-FORET

OPPIDUM DE "BAYONNE"

SITUATION JURIDIQUE ET GEOGRAPHIQUE.

Carte au 1/20 000 Fréjus - 3 - Arrondissement de Draguignan -  
Canton de Fréjus - Commune de Bagnols-en-Forêt - Lieu-dit "Bayonne".

L'ensemble du site se décompose en trois zones d'altitude  
différente dont les coordonnées Lambert sont :

Zone nord : 949,56 - 145,56 altitude : 442 m

Zone centrale : 949,58 - 145,45 altitude : 410 m

Zone sud : 949,56 - 145,38 altitude : 427 m

La superficie totale est de 4 ha environ - Longueur 400 m ;  
largeur 120 m ; les zones d'habitats représentent environ 3 ha.

ETAT DES LIEUX.

Le village de Bagnols est accessible par les C.D. 47 par  
La Motte - CD 4 par Fréjus.

Le site de "Bayonne" se trouve à l'extrême ouest de la chaîne  
rocheuse des "Bois du Défens", sur un îlot rocheux de rhyolite amarante  
très tourmenté. Cet îlot surplombe les gorges du Blavet, engagées dans  
une fracture géologique dont il représente la face est ; sur la rive  
droite du Blavet les falaises à pic de "Colle Rousse". Cet "oppidum"  
est en relation optique avec les "oppida" de "La Forteresse" et du  
"Castel Diau" tous deux sur le terroir de Bagnols ; le premier à l'ex-  
trême est de la chaîne du "Défens", le second à l'extrême ouest de la  
dépression permienne du "Plan de Saint-Denis" ; en relation optique éga-  
lement avec les "oppida" situés au sud de la plaine de "l'Argens" à  
Roquebrune-sur-Argens ; ceux de Fréjus, et ceux de l'arrière pays :  
Callas, Seillans, Fayence, Callian. Avant toute recherche le site de  
"Bayonne" était envahi par un maquis très dense, impénétrable qui, allié  
aux falaises escarpées, en assurait une protection naturelle.

Un débroussaillage intensif à partir de 1978, effectué par  
les Eaux et Forêts et poursuivi jusqu'en 1984, a mis en évidence l'import-  
ance et l'étendue de cet "oppidum". Les remparts, de nombreuses cabanes  
en pierres sèches, des ateliers d'extraction de meules et des carrières  
de pierres, sont en cours d'études par des fouilles archéologiques depuis

1979. L'ensemble du site est recouvert par la forêt dont les essences principales sont : le chêne-vert, le chêne-liège, le châtaignier, le pin, le mimosa. Les sous-bois sont composés de genêts, d'épineux, arbousiers, bruyères, cistes, lentisques, ronces, salsepareille, lierre, houx. L'élément floral est très varié. La faune est abondante : perdreaux, lièvres, blaireaux, belettes, fouines ; le sanglier s'y trouve en grande quantité ; comme les merles, geais, coucous, rouges-gorges, pour ne citer que les principaux.

#### ASPECT ARCHITECTURAL DES CONSTRUCTIONS.

Toutes les constructions sont en pierres sèches ; de facture grossière, de dimensions très variables et sans recherche d'ordonnement, il n'y a pas de rue. L'habitat est regroupé sur la zone nord et la zone sud ; la partie centrale en forme de petit plateau, contient les tailleries de meules et de pierres ; elle devait aussi probablement servir aux cultures, comme les pentes est, aménagées en "restanques".

#### RECHERCHES ET FOUILLES ARCHEOLOGIQUES.

Elles ont été effectuées en divers points du site. Sur la zone nord, l'habitat est de la fin du II<sup>ème</sup> Age du Fer. Sur la partie sud de la zone centrale ; elle est de l'époque gallo-romaine. Sur la zone sud elle est de la fin du II<sup>ème</sup> Age du Fer et de l'époque gallo-romaine jusqu'aux VI/VII<sup>ème</sup> siècles. Un dépotoir a été mis au jour dans cette zone, fouillé en 1983 et 1984 ; il a permis la mise au jour de huit mille tessons : céramique indigène modelée grossière, dont la pâte est constituée par les éléments de la rhyolite en décomposition ; céramique indigène tournée de couleur gris-bleu ; céramique gallo-romaine commune ; sigillée du sud de la Gaule ; sigillée claire D ; sigillée grise avec décors de rouelles et palmettes ; des éléments de vase en pierre ollaire ; de la verrerie ; de nombreux objets métalliques ; des éléments d'objets en bronze. Cinquante kilos d'ossements d'animaux divers, provenant de reliefs de repas, où prédominent dans l'ordre d'importance : le porc ; le mouton ; la chèvre ; le boeuf ; le sanglier ; le cerf. Tout ce mobilier, recueilli sur une surface de 14 m<sup>2</sup> et une profondeur moyenne de 1,50 m. Quelques éléments de la fin de l'âge du Bronze ont été mis au jour sur la partie est de la zone sud. Le versant sud, contient à mi-pente quelques cabanes du II<sup>ème</sup> âge du Fer, à proximité d'une source, et d'une grotte, en forme d'étroit boyau de 9 m de profondeur sur 1,50 m de large, utilisée pour des sépultures à incinération et inhumation, associées à de la céramique indigène modelée de cette époque.

Les ossements incinérés étaient répandus sur toute la surface de la grotte et recouverts d'un caladage de pierres. Les ossements n'ayant pas subi l'action du feu étaient regroupés le long des parois, dans les alvéoles naturelles de la roche, devant lesquelles des dalles sur chant avaient été mises en place.

Une monnaie de l'Empereur Alexandre Sévère 222/235 a été mise au jour dans la couche de surface à - 0,10 m. Elle porte au droit : IMP CAES M AVR SEV ALEXANDER AVG (tête de l'empereur regardant à droite). Au revers : AEQVITAS AVGVSTI S.C. représentant Equité marchant à gauche, tenant une balance dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche.

Une autre monnaie a été mise au jour dans le dépotoir : une obole d'Antibes : au droit Arthémis, au revers une victoire couronnant un trophée (d'après Mr Georges BERARD de Cabasse - Var) petit bronze daté de 50 à 25 avant J.-C.

#### LES POINTS D'EAU LES PLUS PROCHES.

L'approvisionnement en eau était largement assuré par la rivière du Blavet qui coule au pied du massif. Une source sur les pentes sud ; une autre sur les pentes est. A l'époque gallo-romaine s'est ajoutée la citerne de grandes dimensions : longueur 10 m ; largeur 5 m ; hauteur à la naissance de la voûte 2,50 m ; rayon 2,50 m.

#### CONCLUSION.

Compte tenu des fouilles exécutées sur d'autres sites du terroir, il ressort que l'habitat situé sur l'oppidum de "La Forteresse" s'est déplacé sur celui de "Bayonne" dans les années 30 avant J.-C. Que l'occupation gallo-romaine de la "villa rustica" de la chapelle St Denis attestée entre le Ier siècle et la fin du Vème siècle s'est également déplacée sur l'oppidum de "Bayonne" au V-VIème siècle, prouvée par la présence de céramique sigillée grise estampée, et de sigillée claire D ; absentes sur le site de la "villa rustica".

L'occupation du site de "Bayonne" au cours des six premiers siècles ne semble pas avoir été très importante. La vie y était très rudimentaire et inconfortable. Il reste à trouver sur ce site l'occupation entre les VIIe et Xe ou XIème siècles, si l'oppidum a servi par la suite de castrum. Quelques éléments de poterie du XIIème puis du XVème siècle ont été trouvés en surface, dans les nouvelles zones débroussaillées.

Toutefois les recherches faites sur l'ensemble du terroir parcelle par parcelle laissent présager une occupation dispersée dans la dépression, sur les vestiges des domaines gallo-romains.

Le Village de Bagnols est attesté sur son emplacement actuel par des actes en 1303, qui mentionnent les toponymes de son environnement. Les chartes les plus anciennes font état du village au milieu du Xème siècle sans préciser sa position géographique.

G. DESIRAT

N. B. : l'auteur a rédigé un ouvrage historique et archéologique sur le terroir de Bagnols-en-Forêt.

Tome I d'une monographie disponible chez l'auteur.

VAR - CAVALAIRE

FOUILLE D'URGENCE PROGRAMMEE SUR LE DOMAINE DE

PARDIGON - CAVALAIRE - LA CROIX-VALMER

Un vaste domaine de 87 ha situé en bordure de la mer à cheval sur les communes de Cavalaire et La Croix-Valmer, fait l'objet d'un projet de Zone d'Aménagement Concerté. Ce projet a connu diverses vicissitudes mais entre dans une phase d'exécution : construction d'ensembles résidentiels et d'équipements collectifs. Les plans ne sont cependant pas définitivement dressés et des modifications sont éventuellement négociables.

Cette Z.A.C. recèle trois sites d'époque romaine :

- une villa sur la commune de Cavalaire, à proximité de la mer : Pardigon 1
- une villa sur la commune de la Croix-Valmer, à proximité de la de la mer : Pardigon 2
- un bâtiment agricole à 1 Km de la mer environ, dépendant probablement de la villa précédente : Pardigon 4.

A l'issue des deux premières campagnes de fouille (1983-1984), l'étude de ces trois sites est inégalement avancée.

De Pardigon 1, nous avons repéré quelques murs et fouillé un dépotoir formé vers le milieu du IIème siècle après J.-C.

Pardigon 4 est très arasé : un plan a pu en être dressé, mais la stratigraphie est détruite.

Pardigon 2 a retenu l'essentiel de notre attention. Cet habitat a connu au moins neuf phases principales d'occupation.

- Etat I : Ier siècle avant J.-C. : fonds de cabanes.
- Etat II : époque d'Auguste : première villa, murs bâtis à la terre, forge.
- Etat III : époque de Claude : arasement des structures précédentes, construction d'une seconde villa aux murs bâtis à la chaux.
- Etat IV : époque de Domitien-Trajan, construction d'une aile thermale à l'ouest des bâtiments préexistants.
- Etat V : IIème siècle, remaniements dans la pars urbana.
- Etat VI : IVème siècle, construction de nouveaux thermes plus petits, d'une salle à manger au sol bétonné et d'une cuisine.

- Etat VII : Antiquité Tardive. Après la ruine de l'Etat VI au cours de la fin du Vème siècle, le site est réoccupé. La nature et la date précise de cette réoccupation nous échappe.
- Etat VIII : XIVème siècle (?) : construction d'un four à chaux pour exploiter les marbres de la villa.
- Etat IX : XXème siècle, construction d'une caserne de douane.

L'intérêt du site réside dans la grande complexité de son histoire et de sa stratigraphie, dans la relativement bonne conservation des couches tardives et dans la proximité de la mer. La persistance jusqu'à la dernière guerre, d'un petit étang au pied de la villa, pourrait suggérer la présence d'installations liées à la mer (port ?, bassins de salaisons ?). La poursuite des fouilles permettra peut-être de le déterminer.

Des trois sites, seul ce dernier mérite vraiment étude complète et conservation. La préservation de cette villa et sa présentation au public feront l'objet d'une négociation avec les promoteurs et les municipalités de Cavalaire et de la Croix-Valmer qui nous ont déjà manifesté leur intérêt.

Jean-Pierre BRUN  
Gaëtan CONGES  
Michel PASQUALINI

Direction des Antiquités Historiques  
Centre de Documentation Archéologique du Var

J.-P. DEWERT (Musée de Nivelles)

Michel GOY  
Patrick et Jean-Marc GUIMELLI  
François MARMIER  
Brigitte et Guy OBERTI  
Gérard QUIN

Groupe Archéologique de Cavalaire/La Croix-Valmer

## VAR - COGOLIN

### LE SITE DE NOTRE-DAME DES SALLES

Cogolin : Coordonnées Lambert : 939,4000 x 3113,100 zone III.  
Le site de Notre-Dame des Salles occupe le sommet d'une colline bordant le rivage ancien du golfe de Saint-Tropez. Il est dominé par les restes d'une chapelle orientée dans un axe est-ouest.

Des travaux ont permis de découvrir des tegulae, des ossements humains ainsi que deux grands blocs de pierre rectangulaire. La chapelle présente la particularité d'avoir une abside à fond plat et une voûte de type roman. Le sondage effectué non loin de la chapelle a permis de distinguer quatre niveaux archéologiques différents.

Le premier se compose d'humus dans lequel a été retrouvé un tesson datant de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Dans le second deux squelettes ont été retrouvés. Ils étaient orientés selon un axe nord-ouest - sud-est et ouest-est. Le matériel trouvé sur celui d'un homme âgé de 20-25 ans et mesurant 1,65 m se compose de deux agrafes en fer mesurant 1,5 cm x 0,5 cm et qui se trouvaient près de la colonne vertébrale.

Le troisième niveau comportait cinq squelettes orientés selon des axes différents. Sur la main droite de celui d'une femme, il a été trouvé une bague en cuivre. Un autre avait la particularité d'être placé sous des tegulae (52 cm x 35 cm) appuyées les unes contre les autres.

Le quatrième niveau est le rocher qui a été taillé de façon à former des cavités ovales pour recevoir le corps.

Il semble donc qu'il faille dater ce site entre le I<sup>er</sup> et le VI<sup>ème</sup> siècle de notre ère car les sépultures à inhumation indiquent une date postérieure au I<sup>er</sup> siècle tandis que l'absence de matériel ainsi que le manque d'alignement des sépultures doit permettre de repousser cette datation vers une époque plus tardive.

J.-B. BACQUART

VAR - FREJUS

LA NECROPOLE DE SAINT-LAMBERT - TERRAIN JAUBERT - FREJUS

FOUILLE D'URGENCE

1) CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE

Sur un terrain municipal situé à la sortie est de la ville, à environ 650 m de la Porte de Rome, s'est déroulée une fouille de sauvetage programmée (financement FIAS et Services Culturels de la ville de Fréjus). Elle fait suite à une fouille d'urgence effectuée en 1983 à l'emplacement du parking du supermarché Genty qui borde à l'est les terrains Jaubert et où une nécropole gallo-romaine avait pu être partiellement explorée. Sur les terrains Jaubert, la municipalité propriétaire a des projets de constructions et d'aménagements sportifs ou culturels : la fouille a pour but de faire le bilan archéologique du sous-sol avant l'élaboration définitive de ces projets.

La fouille de 1984 s'est déroulée en deux campagnes (mi-juin, juillet/septembre). Nous avons utilisé les services d'une pelle mécanique pour effectuer des sondages et définir le lieu de fouilles, décaper les terres arables sur environ 600 m<sup>2</sup>.

Sous la responsabilité de Chérine Cébara et Isabelle Béraud, l'équipe de fouilles était composée de Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs Brun J.-P., Caméron E, Conte A, Lecat C., Markey S., Short M., Stone M.

2) LES RESULTATS

\* La voie : Lors de la première campagne a été dégagée un fragment de voie d'époque romaine. Cette voie orientée sud-ouest - nord-est à la sortie est de Fréjus devait aboutir à la porte de Rome. Elle a été utilisée jusqu'aux XVIIème - XVIIIème siècles puisque l'on a trouvé de la céramique de cette époque sur la surface correspondant au dernier état. La chaussée était constituée par une couche de céramique concassée (avec par endroits des recharges de béton de tuileau), limitée par un muret de soutènement fait de béton et de briquettes. De chaque côté un caniveau servait de drain. Le soubassement de la route semble être en fait un état plus ancien constitué par une "calade" de gros cailloux. Cette voie mesurait environ 8 m de large et comportait plusieurs séries d'ornières.

Il est probable qu'il s'agit de la voie dite "Aurélienne" en fait appelée sur ce tronçon "voie Julia Augusta" qui, venant de Cimiez, prolongeait la voie Aurélienne et se dirigeait ensuite vers Arles.

\* Les mausolées et les enclos :

La voie était bordée par des enclos funéraires, qui contenaient des petits monuments, (et des tombes). Nous avons retrouvé deux de ces enclos et d'autres apparaissent.

\* Les tombes :

Ces mausolées contiennent des incinérations du Haut-Empire avec un matériel très abondant et divers (de l'époque augustéenne ou IIème siècle).

On distingue deux niveaux :

1 - Les tombes les plus tardives et les plus détruites par les labours.

2 - Un niveau plus ancien de tombes creusées dans le rocher correspondant aux petits monuments.

On peut citer comme exemple de tombes :

- une inhumation creusée dans le rocher qui ne comprenait pas moins de 35 balsamares de terre, un peigne en os, un miroir en bronze, 2 boîtes en os...

- une tombe de chien creusée dans le rocher près d'une incinération, probablement de son maître.

Nous avons fouillé cette année une cinquantaine de tombes.

3) LES PERSPECTIVES

Cette voie bordée de sa nécropole se prolonge certainement vers l'ouest dans le terrain Jaubert se rapprochant de la ville romaine, et l'on voit tout l'intérêt de continuer les recherches. Recherches envisagées de trois manières :

- 1) Fouille exhaustive du terrain dégagé cette année
- 2) Sondages pour suivre la voie et la nécropole
- 3) Coupe stratigraphique de la voie pour en comprendre les différents états et son mode de construction.

## VAR - LA GARDE FREINET

### LA CHAPELLE DU FORT-FREINET

Le Fort-Freinet (Coordonnées Lambert : 934,66 x 121,90).  
Le sondage archéologique effectué au cours du mois de juillet 1984 sur ce castrum du second âge féodal a permis d'achever le dégagement et l'étude d'une chapelle. Celle-ci occupe la plus grande partie d'une esplanade rocheuse soigneusement nivelée sur laquelle débouche le sentier d'accès au site. Construite dans cet espace séparant le château du village, la chapelle a la forme d'une salle rectangulaire de 8,50 m x 4,65 m. Deux ouvertures permettent de communiquer avec l'extérieur : au sud-ouest, un escalier de 0,90 m de large, taillé dans la roche, permet d'accéder au château. Face à lui, au nord-est, une porte de 0,72 m de large s'ouvre sur le village, en direction de la citerne. Il subsiste encore de cet édifice un autel (1,30 m x 0,75 m) fait de pierres grossièrement retaillées, liées à l'aide d'un mortier de terre, et une partie d'un dallage sommaire couvrant autrefois le sol rocheux sur une surface d'environ 11 m<sup>2</sup>. Comme en témoignent les multiples fragments relevés au cours du sondage, cette chapelle était recouverte d'une toiture pentue, s'abaissant au nord-est, faite de tuiles demi-rondes d'argile rouge. Le matériel collecté lors du dégagement s'est avéré peu abondant, mais varié : outre quarante sept fragments de céramiques du XIII<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'ensemble se composait encore de trente quatre clous, d'un fer à mulet et d'une boucle de cuivre circulaire (32 mm de diamètre) ainsi que d'une demi-douzaine d'ossements d'animaux (chiens et sangliers).

Ph. SENAC

PREMIERES RECHERCHES AU CHATEAU DE GRIMAUD

Les premières recherches archéologiques entreprises au cours de l'année 1983-1984 avec l'autorisation et l'aide de la municipalité sur le site du château de Grimaud (coordonnées Lambert : 940,20 x 116,80) avaient pour objectif de retrouver la trace d'un castrum attesté par plusieurs actes de donation du XIème siècle contenus dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

LES FAITS.

Avant de dresser un bilan des résultats obtenus à la suite des deux sondages effectués, sans doute n'est-il pas inutile de rappeler brièvement les faits sur lesquels s'appuyait notre intervention...

Le castrum de Grimaud est attesté pour la première fois en 1058 dans une charte de donation à l'abbaye marseillaise d'un lieu nommé Questa (La Queste), in territorio castri nomine grimaldi (acte 590 du cartulaire victorin). En 1069, Pons, fils du vicomte de Marseille Guillaume II, cède sa part du castellum de Grimaud à l'abbaye (acte 589). La même année, Joufré, un autre fils du vicomte de Marseille, promet d'en faire autant à sa mort (acte 551). Pourtant toujours vivant, Joufré tient sa promesse deux ans plus tard (acte 1085) et confirme sa donation en 1096, en y ajoutant l'église (acte 1091). L'évolution est donc sensible : en moins d'un demi-siècle, la famille des vicomtes de Marseille se défait de ses droits sur le castrum de Grimaud au profit d'une seigneurie ecclésiastique, l'abbaye victorine de Marseille.

LES SONDAGES.

Engagés dans la partie la plus élevée du site, les travaux n'ont pas permis de retrouver la trace du castrum originel, mais seulement d'expliquer les motifs de sa disparition. On est en droit de supposer qu'un point fortifié occupait effectivement le sommet de la colline au cours du XIème siècle, mais que celui-ci a disparu, sans doute dès le XIIIème siècle, avec les aménagements survenus ultérieurement. Le sol mis à nu à l'issue des sondages indique en effet très clairement que l'assise rocheuse a été taillée et débitée pour en extraire les pierres formant l'appareil de la partie basse des murs actuels (XIVème siècle en général).

Par ailleurs, les sondages ont permis de montrer que le site avait connu de multiples phases d'aménagement et quelques transformations, en particulier au XVème siècle, à l'époque de la famille des Cossa, où se généralise l'utilisation de grosses briques d'argile rouge dans la maçonnerie. L'ensemble actuellement visible est donc tardif et ne répond en aucun cas à une fortification du premier âge féodal. Ce constat n'entraîne cependant aucune déception car le matériel recueilli en prospections et plusieurs traces d'habitations à proximité de l'enceinte basse laissent à penser que les éboulis recouvrent un habitat ancien relativement important.

#### LE MATERIEL.

Le matériel exhumé au cours des sondages s'est révélé à la fois varié et abondant, mais tardif. Outre 305 fragments de céramiques et de nombreux morceaux de vitres et de tuiles demi-rondes, les éboulis contenaient encore quelques ossements d'animaux, des fragments d'objets en verre et une pièce de monnaie à l'effigie de Louis XIII, en fort mauvais état.

Dans l'instant, en attente d'une nouvelle approche archéologique dans le secteur prospecté, félicitons-nous déjà de l'effort de restauration que la municipalité et les Monuments Historiques s'appêtent à entreprendre...

Ph. SENAC

OPPIDUM DE MARAVIELLE

Les fouilles de 1983 nous avaient montré sur le versant ouest de la muraille, une poterne complexe, sorte de couloir de six mètres percé dans l'épaisseur de la muraille, se continuant par un trajet en baïonnette pour aboutir sur la terrasse de l'oppidum.

Bien que les éléments de datation soient peu nombreux, les fouilles de 1984 confirment que cet ensemble est protohistorique (probablement du début Vème, en tout cas compris entre fin du VIème et fin du Vème siècle avant J.-C.), mais qu'il repose sur un terrassement chalcolithique : ce que nous avons appelé "muret A" et les couches d'empierrement 7a et 7b reposent sur un talus de gros blocs qui soutient un sol de terre noire, sur lequel nous avons trouvé un matériel chalcolithique pur, dont plusieurs ensembles de tessons en connexion, reposant horizontalement et recollables : donc un sol en place. Des structures construites, en argile rougeâtre grossière, mêlée de cailloux, semblant moulées et cuites sur place, avec des bords arrondis et des segments concaves posent un problème : vases de réserve ? sortes de silos ? fosses de cuisson ?...

Ce sol date la partie inférieure du terrassement, qui aurait donc prolongé la terrasse naturelle, dès le chalcolithique en un simple talus de grosses pierres, qui rendait plus abrupt l'abord du côté ouest. Les protohistoriques ont surmonté ce talus d'un muret de soutènement parementé, et surélevé la terrasse de 1 m 40 environ. Dans un second temps, ils ont élargi la terrasse par ce que nous avons appelé le "muret B" et construit, en avant de ce muret, la muraille proprement dite avec la poterne qui la traverse.

Cette succession de constructions étant établie, et atteignant un niveau qui ne concerne plus notre recherche, nous avons laissé des "témoins" et commencé à remblayer, pour protéger les couches profondes. Nous comptons en 1985, reprendre l'étude de l'"entrée principale" 50 m au nord de la poterne.

## VAR - OLLIOULES

### LE CHATEAU D'OLLIOULES

Faisant suite à l'intervention du 1983, une fouille s'est déroulée du 22 juillet au 15 août 1984 dans la partie haute du château d'Ollioules. Il s'agissait de poursuivre le dégagement du logis seigneurial, de vérifier la stratigraphie reconnue l'an passé et d'apporter des éléments de datation nouveaux. Ce fut le secteur II qui fit l'objet de cette intervention. Les éléments architecturaux suivants ont pu être dégagés :

- arc doubleau et voûte effondrée d'une salle de 9 x 5 x 3 m (la hauteur étant mesurée à l'imposte) ;
- porte non murée et escalier débouchant dans cette salle ;
- murs initiaux doublés lors d'un remaniement d'ensemble ;
- deux sols, l'un pavé, l'autre de mortier.

L'évolution de cette salle mettant en relation les secteurs I et III peut se résumer ainsi :

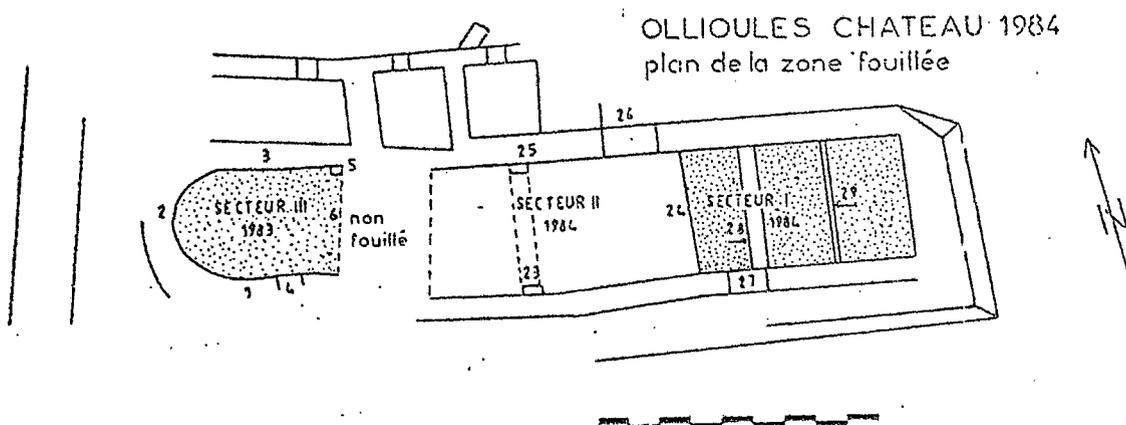
- un état I caractérisé par quelques fragments de murs noyés dans les sols ultérieurs (aucune datation) ;
- un état II daté du XIIIème siècle par un fragment de céramique à pâte pâle ; sont alors construits les murs, l'arc doubleau, la voûte et un sol pavé ;
- un état III auquel se raccordent les vastes remaniements reconnus (élargissement des murs en vue d'un exhaussement du bâtiment). Le sol est réparé : les trous dûs à l'usure et à la disparition d'une grande partie du pavement sont comblés à l'aide de mortier de chaux. La datation de cet état ne saurait remonter au-delà du XIVème siècle (présence de sgraffito archaïque et d'autres céramiques de cette époque) ;
- un état IV durant lequel, dans un contexte d'abandon caractérisé (les étages supérieurs ont disparu mais des abris provisoires ont été établis dans les salles voûtées), des habitats temporaires sont installés : traces nombreuses de foyers posés à même le sol III. Les monnaies et céramiques découvertes ne per-

mettent pas l'ombre d'un doute : cette réoccupation date des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Sa pauvreté ne peut s'expliquer que par l'utilisation des lieux par des bergers et des agriculteurs (à l'époque de la construction des restanques du château) et aussi par des carriers qui ont depuis la fin du Moyen Age démonté pierre après pierre les murailles du logis.

Une troisième campagne de fouille aura pour tâche en 1985 de reconnaître l'étendue de l'état I et d'établir une relation avec le secteur III de 1983 en faisant sauter la berme maintenue entre les deux secteurs.

H. RIBOT

Centre de Documentation Archéologique du Var  
TOULON



VAR - OLLIOULES

L'OPPIDUM DE LA COURTINE

Pour préparer de futures fouilles programmées, l'équipe de l'Ouest Varois a procédé à six sondages sur l'oppidum de La Courtine (Ollioules, Var). Les fouilles anciennes de LAYET avaient mis au jour un habitat des IIIème-IIème siècles avant J.-C. et des couches en place plus anciennes de la fin du VIème et du Vème siècle avant J.-C., l'arrêt de l'occupation étant fixé en 123 avant J.-C. après un combat. Les premières conclusions montrent qu'une grande surface de terres peut encore être fouillée en bordure des falaises internes. L'occupation du site aux IIème et Ier siècles avant J.-C. est attestée pour deux esplanades, l'hypothèse de 123 avant J.-C. doit être définitivement abandonnée et la datation des pressoirs à revoir.

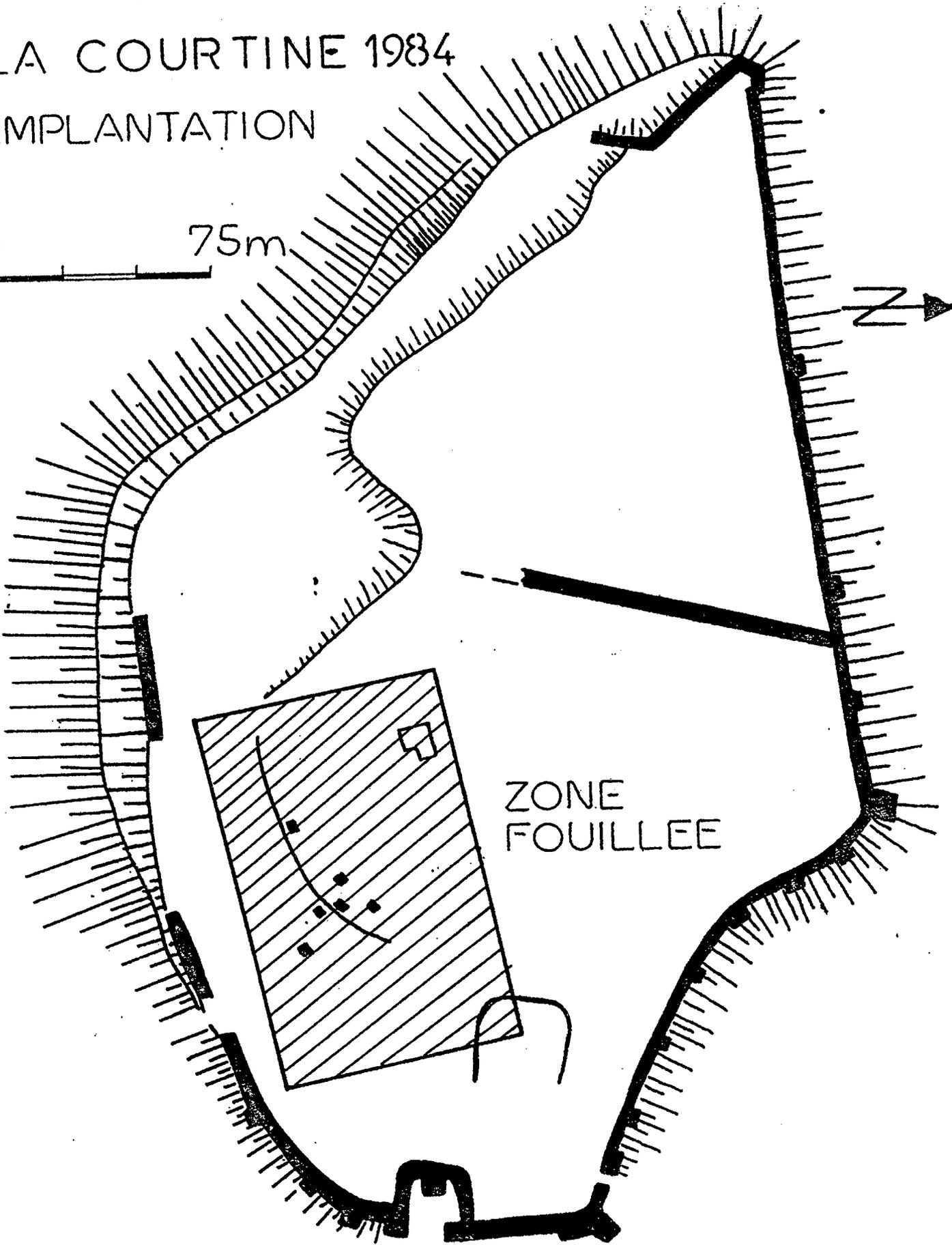
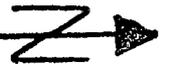
Une occupation ancienne, fin VIe et Vème siècles avant J.-C. est assurée mais vu la faible surface dégagée, il est, pour le moment, difficile de déterminer s'il s'agit de terres remaniées ou d'habitat dans ces sondages. Sur une autre esplanade, un drain a été mis au jour. Le but des futures fouilles est de déterminer s'il y a eu alternance d'occupation avec l'oppidum voisin du Mont-Garou déjà publié et à quelle époque.

Fr. BRIEN-POITEVIN

# OLLICULES

LA COURTINE 1984  
IMPLANTATION

0 75m



ZONE  
FOUILLEE

CAMPAGNE DE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE 1984

La campagne de prospection 1984 a porté d'une part sur la ville avec la surveillance des travaux de voirie et la réfection de divers immeubles, et sur la campagne où chaque changement de culture amène des bouleversements du sol et l'exhumation de vestiges archéologiques.

SAINT-MAXIMIN

Le résultat le plus intéressant provient de la mise au jour aux pieds de la basilique d'inhumations légèrement antérieures à 1785 qui se superposent à des inhumations plus anciennes et à des caveaux funéraires du XVIIème siècle, prouvant ainsi une recharge du terrain de près de 60 cm, sans doute rendue obligatoire par l'impossibilité d'élargir la surface du cimetière.

OLLIERES

Des observations précises sur les restes d'un tumulus détruit par un engin mécanique ont montré une structure peu courante qui fait plus penser à une chambre couverte qu'à un tumulus. Le matériel archéologique, très fragmenté et éparpillé sur un sol argileux, se compose de poterie indigène non tournée et de céramique tournée importée, le tout datable de la fin de l'âge du fer.

POURCIEUX

Un peu au-dessus du lieu où nous avons découvert au début de l'année des traces d'occupation de l'âge du bronze, un nivellement a mis au jour un dépôt de poterie grise médiévale datable des Xème au XIIIème siècle : il s'agit d'un dépotoir situé aux pieds d'un castrum bâti sur les premiers contreforts des monts de la Palière et réutilisant un emplacement déjà fortifié durant la protohistoire. Situé entre le castrum de Porcilis, celui de Ollarias et celui de Porrerías, ce nouveau castrum complète une carte déjà chargée de l'occupation médiévale des hautes vallées de l'Arc et de l'Argens ; il donne une image plus précise du découpage territorial au bas moyen-âge, et d'un morcellement du terroir plus important aujourd'hui.

VAR - SANARY

PORT ISSOL

L'équipe du Programme Archéologique de l'Ouest Varois a procédé à une fouille à Port Issol (commune de Sanary) du fait de l'apparition de murs et de tessons gallo-romains dans le talus dominant la plage. Cette brève campagne a permis de définir les points suivants :

- construction au IIIème siècle après J.-C. au moins d'un bâtiment dont les substructions se composent d'une série de murs.

- destruction d'un bâtiment antérieur datant probablement du Ier siècle et emploi des pierres et tuiles.

- nombreux fragments de céramiques surcuites et de cales de four de potier suggérant l'existence d'un atelier non loin de là.

Un dégagement à la pelle mécanique a mis au jour de nombreux murs qui seront l'objet de fouilles l'année prochaine.

Fr. BRIEN-POITEVIN

## VAUCLUSE - AVIGNON

En janvier 1984, la municipalité d'Avignon entreprit le nettoyage, afin d'aménager un jardin public, des vestiges antiques situés rue Peyrolierie au pied est de la vice-gérance (parcelles 77 et 78).

Des arcades antiques sont connues depuis très longtemps en cet emplacement et la littérature est abondante. Au début du siècle, Messieurs COLOMBE et PANSIER, érudits avignonnais, dirigèrent des sondages au pied de la face sud des arcades (propriété AUBANEL), une tentative d'interprétation fût alors effectuée par E. DUPRAT (COLOMBE (Dr) PANSIER (Dr), Les fouilles de l'Immeuble AUBANEL, Mém. Acad. de Vaucluse t XII, 1912, pages 118 à 130 et DUPRAT (E), et Les ruines antiques de la rue Peyrolierie, Notes d'Archéologie Avignonnaise, III, Mém. Acad. de Vaucluse, t XII, 1912, pages 131 à 163).

A l'exclusion de tout sondage ou fouille, notre intervention eut pour but de surveiller le dégagement de ces vestiges dans la parcelle 78. Les structures récentes détruites, le dégagement fut arrêté au niveau du sol de la cave de la maison élevée dans les ruines. Nous n'avons pas eu les moyens de procéder à des sondages stratigraphiques.

Les vestiges de ce monument forment une double rangée d'arcades en grand appareil, orientées est-ouest, reliées par des arcs nord-sud. Ces arcades délimitent un espace quadrangulaire d'environ 5,40 m x 5,60 m à l'est. Un second se restitue contre le rocher à l'ouest, mais la zone est illisible, complètement remaniée par des constructions récentes. Nous savons cependant par les travaux du début du siècle que les arcades qui limitent les parcelles 78 à 79 se retrouvent jusqu'à l'aplomb de la vice-gérance. Les élévations montrent l'état de ces arches très remaniées, souvent difficilement lisibles.

On sait cependant avec certitude qu'il existe un monument unique à arcades, conservé sur deux niveaux et sur une hauteur visible d'environ 7,50 m. L'arc inférieur ayant 4,30 m d'ouverture, le supérieur seulement 3,30 m.

Si on ignore tout de l'évolution de ce monument vers l'Est, par contre à l'ouest, la rangée d'arcades Sud est nécessairement stoppée par le rocher apparent en cet endroit. La rangée nord se poursuit avec une courbure vers le nord. Deux autres arches sont visibles, l'une à 5,90 m de haut et 1,70 m d'ouverture, l'autre est en grande partie détruite. Le départ d'une arche vers l'Est est certain.

La surveillance des travaux et l'étude de ces médiocres vestiges a montré avec certitude qu'il s'agit d'un édifice du Haut-Empire qui se poursuivait probablement vers l'ouest, à l'emplacement actuel du Palais des Papes, en grand appareil de calcaire burdigalien jaune et sur au moins deux niveaux d'arcades de hauteur. Le rocher repéré à 1,50 m de la rangée nord, interdit, au plan inférieur, tout développement du Monument vers le nord.

On ignore tout de son devenir vers l'est ou des structures antiques (plus tardives ?) avaient été repérées par les Dr COLOMBE et PANSIER. Un fragment de mur en petit appareil plus tardif, orienté ouest nord-ouest, est également repéré à l'ouest de cet édifice.

Si, sans grand risque, on peut affirmer que nous sommes en présence d'un grand édifice du Ier ou IIème siècle de notre ère, son interprétation, eu égard à l'état lamentable des vestiges, à l'étroitesse de la zone dégagée et à l'absence de fouilles stratigraphiques, est délicate.

L'hypothèse la plus fréquemment admise, et que rien ne contredit, serait que nous avons là les vestiges d'un théâtre. Le demi-cercle, bien visible sur le plan cadastral formé par la rue Peyrolierie, Place de la Mirande et rue du vice-légat renforce cette hypothèse. Des découvertes importantes ont été faites dans le sous-sol de l'hôtel Pamard (parcelle 118) là où pouvait se trouver la scène.

M.-E. BELLET

F. CHARDON

Service Départemental de l'Archéologie

VAUCLUSE - AVIGNON - PETIT PALAIS

CERAMIQUES ISLAMIQUES ISSUES DES FOUILLES DU SUD-EST :

PROJET D'INVENTAIRE ET D'ETUDE

Lors des fouilles du Jardin Occidental du Petit Palais (Palais épiscopal au XIV<sup>ème</sup> siècle) à Avignon, un très volumineux dépotoir du Bas Moyen Age a été dégagé (800 m<sup>3</sup> en stratigraphie). Parmi le très riche matériel contemporain du séjour des Papes, plus de cinquante tessons de céramique "islamique" à couverte vitreuse ont été recueillis. Ceux-ci sont pour l'essentiel d'époque Mameluk (XIII - XIV<sup>ème</sup> siècle). Leur origine, peut-être située au Proche-Orient (Syrie, Egypte ?), est à confirmer.

Cette fouille d'Avignon a également "produit" deux tessons de céladon chinois qu'il convient d'inclure dans l'enquête.

Dans le but d'étudier ces témoins d'un commerce avec le Proche-Orient, un recensement de tous les tessons trouvés en fouille dans le sud de la France est nécessaire (des tessons de ce type sont signalés à St Victor de Marseille ; en Vaucluse : St Martin-de-la-Brasque, Castrum de Derbous, Avignon (de Brion) ; Nîmes, Toulouse : beaucoup de sites du sud-est peuvent être concernés).

Je me propose de recueillir tous les tessons dits "islamiques" et céladons afin de les identifier et de tenter une étude de provenance pour que ces produits ne passent plus inaperçus dans les publications.

Contacteur Jacques THIRIOT : 12, Impasse de la Gazelle

84000 AVIGNON - Tél. (90) 82-44-07

J. THIRIOT

## VAUCLUSE - CAVAILLON

En février 1984, des travaux, au pied de la colline St Jacques, (quartier de la Crau - Les Iscles du Temple, cadastre section BC, parcelles 514 a et b), ont permis la découverte de diverses structures archéologiques. C'est dans cette zone que A. DUMOULIN avait découvert, il y a une trentaine d'années, plusieurs puits et fosses remarquables (DUMOULIN (A), les puits et les fosses de la colline St Jacques à Cavaillon - Vaucluse, dans Gallia, tome XXIII, 1965, fasc. 1, pages 1 à 85).

Un décapage à la pelle mécanique préliminaire à la réalisation d'une déviation routière, a mis en évidence un puits et plusieurs fosses (voir plan). Les conditions de cette opération de sauvetage n'ont pas permis la fouille intégrale des structures qui, de toute manière, n'ont été que partiellement détruites et recouvertes par la nouvelle voie.

Le puits (F4) mesure environ 1,90 m de diamètre, creusé dans la couche géologique en place, il a été fouillé sur environ 3,50 m de profondeur. Les diverses couches de son remplissage ont révélé un matériel souvent abondant, mais fragmentaire, comprenant de la céramique attique, des amphores massaliètes (bords en quart de cercle), des mortiers à lèvre pendante et pâte micacée et des jattes modelées de grandes dimensions, avec un bord épaissi, présentant des surfaces lissées, voire polies, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des fragments rubéfiés de constructions en pisé et d'une plaque-foyer ornée, de nombreux débris osseux, ont également été retrouvés dans ce puits.

Un matériel plus récent (arétine, campanienne, céramique modelée, des "Ateliers des Alpilles"... ) se rencontrent dans la couche la plus superficielle du comblement, dont on ne peut certifier qu'elle n'a pas été perturbée.

Si l'on excepte ce mobilier tardif, d'époque augustéenne, l'ensemble du remplissage est datable du courant du IVème siècle avant notre ère.

Les fosses se divisent en deux types, les urnes de formes circulaires ou voisines et de petit diamètre, autour de 80 cms, (S 1 b, S 1, F 1 b, S 2, S 6, S 7, S 5, S 4, S 3), s'apparentent à des silos. Les autres, de dimensions variables mais plus importantes (jusqu'à 4 m) dont l'interprétation est plus douteuse (F 2, F 3, F 1, F 5).

Plusieurs de ces structures, simplement repérées, n'ont pas été fouillées (S 7, F 5). La plus grande partie a été sondée sur 70 à 80 cms maximum (S 4, S 5, S 3, S 6). S 2, F 3 et la majeure partie de F 2 ont été détruites à la pelle mécanique ou très abîmées par les aménageurs. Toutes contenaient, dans la terre de remplissage, en quantité parfois faible, du matériel archéologique attribuable au début de notre ère : arétine, campanienne tardive, modelée des ateliers des Alpilles etc...

Les conditions de cette fouille de sauvetage ont imposé le choix d'une fouille plus complète de la structure F 1. Cette fosse de 4,60 m de long sur 5,20 m a été soigneusement aménagée sur le côté sud où à 0,55 m de profondeur (par rapport au niveau du chantier), une banquette large de près de 0,60 m a été taillée dans la couche géologique en place. La paroi de la fosse plonge encore sur environ 0,40 m. Au nord un plan incliné vers le sud et le fond de la fosse, s'étend sur 2,90 m. La dénivellation est alors de 0,18 m puis de 0,30 m au centre de la fosse. Une partie du remplissage de cette structure avait été remaniée lors de sondages des aménageurs à la pelle mécanique. Il a été possible toutefois de reconnaître un niveau supérieur composé de pierres nombreuses et d'argile et un niveau inférieur d'argile grise sur 0,25 m à 0,40 m de hauteur. Cette dernière couche est un dépôt limoneux qui contenait un matériel abondant : meule rotative en basalte, sigillée arétine, amphores, céramique indigène modelée, matériel métallique etc... On s'interrogera sur cette structure comblée autour du début de notre ère et sa fonction. Une hypothèse serait d'y voir un bassin.

Une des questions posée par ces découvertes est leur interprétation. Ces fosses, silos, puits, correspondent à l'habitat anciennement reconnu déjà, au pied septentrional de la colline St Jacques. Cependant, aucune structure d'habitat n'a jamais pu être étudiée dans cette zone dont on pense que l'occupation commence vers le IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère pour continuer jusqu'au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'arasement des niveaux d'occupation a toujours été total, et n'a laissé pour le moment que des vestiges en creux. Plusieurs intéressantes questions historiques sont sous-jacentes à cette étude à commencer par la compréhension des déplacements éventuels ou de l'évolution de l'habitat entre l'occupation de l'Oppidum de la colline St Jacques, la présence humaine au pied septentrional et l'apparition de la ville gallo-romaine à l'emplacement du centre actuel de Cavaillon à une époque encore bien imprécise.

Monsieur M.-E. BELLET

Monsieur Ph. BORGARD

Service Départemental de l'Archéologie

## VAUCLUSE - LIOUX

A la suite de la coupe de bois et du débroussaillage de parcelles (propriété S. ADONIS) situées à l'ouest-sud-ouest, de la ferme ruinée de Verjusclas, et limitrophes de la combe de Vaumale, sont apparus sur une surface d'environ 2 ha, de nombreux fragments de tegulae, imbrices et tessons de céramique. D'abord pillé par de nombreux clandestins, le site fut signalé par Messieurs ARGENTAIS, URBANIAK et VAYSON DE PRADENNE. Le pillage continu et systématique justifia une intervention d'urgence en juillet 1983 et avril 1984.

Lors des premiers travaux, formant le comblement d'une large dépression naturelle partiellement employé pour l'établissement d'un four à chaux (le site porte le toponyme de "Le Four à chaux"), a été étudié un dépotoir qui comprenait essentiellement des fragments d'os brûlés et de très nombreux tessons de céramique, une monnaie de Commode, un arc de fibule, et un anneau de bronze. Hormis un unique tesson de campanienne, la céramique est en grande partie rattachable aux productions dites "des Ateliers des Alpilles" (ce sont uniquement des "urnes"), et à des vases tournés, à pâte jaune claire et crayeuse bien attestés localement à la fin de l'âge du fer (Oenochoe à anse torsadée, cruches à une ou deux anses).

Ce mobilier (à l'exception de la monnaie de Commode), est uniquement de la période augustéenne. La fouille a montré qu'il s'agissait d'un dépotoir secondaire. La spécificité des formes de céramique, la multiplication des exemplaires identiques écartent l'idée du rattachement de ce dépotoir à un habitat. Aucune structure ne peut-être mise en rapport avec cette première occupation.

. On signalera toutefois au nord-ouest, à une centaine de mètres du site, l'existence possible, reconnue sur photographie aérienne, d'un Oppidum. Les ramassages de surface, gênés par une très abondante végétation, n'ont cependant pas confirmé avec certitude cette hypothèse.

Un mur orienté nord-sud, situé à quelques mètres au nord-est de la dépression, et dégagé sur plus de dix mètres, bien qu'il présente des caractéristiques attribuables à une époque assez haute (excellente technique, joints repris au fer), est probablement postérieur au dépotoir. Ce mur existait, c'est une certitude au moment de l'organisation de l'état II.

. Ce deuxième état se caractérise par un alignement nord-est - sud-ouest composé de trois constructions, non accolées mais très proches les unes des autres. Elles ont toutes trois des caractéristiques semblables, et leurs plans ouverts vers le sud-est sont quasiment identiques. Seule, celle située le plus au nord (CB III) décalée dans son orientation, présente des dimensions légèrement supérieures. Sa fouille a révélé par ailleurs quelques originalités. Ces constructions sont cependant vraisemblablement contemporaines. Elles sont bâties en pierre locale, non taillée et liées à l'argile. Les murs reposent directement sur le substrat rocheux qui forme parfois partiellement le sol d'occupation (CB. I.). Ces murs ont été enduits à l'extérieur et à l'intérieur d'un enduit à la chaux, lissé, blanc. Les toitures sont composées de tegulae et imbrices.

La fouille de la construction CB III a amené la mise au jour d'une fosse centrale de plan carré, soulignée par des dalles dressées de chant. Sa terre de remplissage, qui débordait largement, constituant une grande part de l'assise du sol, a fourni de nombreux fragments de petits pots et quelques monnaies.

Reposant sur le sol lui-même, se retrouvaient des monnaies du I<sup>er</sup>, II<sup>ème</sup> et surtout III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, une obole massaliète, un potin des volques arécomiques, etc... Le tout était scellé par la couche d'effondrement des murs et de la toiture.

Sur le sol de la construction CB II furent également retrouvés, quelques pots ou fragments de pots de petite taille. La construction CB. I. possédait des couches d'effondrement assez perturbées, soit à date récente, (fouilles clandestines), soit à date plus ancienne, à cause des racines en particulier, mais peut-être aussi pour des récupérations de matériaux (chaufourniers ?) et peut-être dès l'Antiquité.

Il est possible en effet de parler de réoccupations tardives (monnaie de Constantin) pour ce qui concerne CB. I., qui présente quelques originalités dans sa construction (reconstruction ?) : emploi de tegulae et de moellons soigneusement taillés en chevrons. Outre les découvertes effectuées à l'intérieur des constructions, on notera, en avant d'elles, reposant sur le sol, la présence sur une épaisseur pouvant être assez grande et scellée sous des effondrements, de nombreux autres fragments de pots, ou pots entiers.

Si l'on rajoute aux observations précédentes, la trouvaille, dans et devant CB III, de fragments d'autels (couronnement, moulures) de petite taille, il n'est pas hasardeux d'identifier les trouvailles en

céramique avec des offrandes votives, les constructions à des éléments (?) d'un sanctuaire (ou de plusieurs sanctuaires ?).

. Située à quelques mètres de CB III légèrement au nord-est de celle-ci, sans que l'on puisse dire si les trois constructions décrites sont encore apparentes, mais alors que le long mur nord-sud n'est sans doute pas (entièrement ?) arasé, la fouille a permis de dégager une quatrième structure (CB IV). Celle-ci est plus largement ouverte que les précédentes (cf. plan), tournée exactement vers le sud, et présente des caractéristiques originales. Les murs utilisent un mortier de chaux assez pauvre, ils sont recouverts intérieurement d'enduits peints de couleur rouge "pompeïen", et sont particulièrement bien fondés sur une semelle débordante, maçonnerie, assise sur le substrat rocheux. Cette construction plus soignée, possède toutefois un sol en terre battue, lequel est localement interrompu, dans sa partie septentrionale, par le creusement d'une fosse rectangulaire (2,0 x 0,75 x 0,35 m). Celle-ci, atteignant le rocher, est comblée jusqu'au niveau du sol d'occupation, par un hêrisson composé de moellons liés au mortier. La toiture était assurée par des tegulae et imbrices, leur nombre relativement restreint dans la couche d'effondrement étant sans doute lié à des récupérations.

Aucun objet de céramique ne fut découvert sur le sol, il était par contre jonché d'un nombre important de monnaies, éparpillées notamment entre la fosse et l'ouverture de la construction. Ces monnaies sont toutes attribuables, hormis de rares exceptions (obole massaliète) au IV<sup>ème</sup> siècle, les plus récentes étant d'Honorius. (Etude en cours Cl. BRENOT et D. CARRU).

L'identification de la fosse et de son hêrisson avec la fondation d'une statue monumentale semble ne faire aucun doute lorsqu'on en rapproche les éléments de sculpture retrouvés dans la couche d'abandon et d'effondrement.

Parmi les blocs, on relèvera un fragment de casque (?), un bras gauche (plus grand que nature) enveloppé dans les plis d'un manteau, la main gauche reposant sur un bouclier ovale muni d'un umbo traité décorativement, de nombreux éléments de draperies, et, sans doute, la partie antérieure, tête non comprise, d'un fauve (lion ?) semi-accroupi.

Il convient également de noter, outre plusieurs blocs moulurés, la découverte de deux fragments d'inscription. La première, très fragmentaire, se résume à une seule lettre :

M...

La deuxième, moins incomplète, comprend trois lignes d'une dédicace votive :

.... VS ...  
...///\VO<sup>v</sup>///...  
..../////7/// .....

Tous les blocs travaillés, appartiennent à un même calcaire coquillier très tendre.

Il demeure hasardeux, à partir, en définitive, des seuls éléments iconographiques, d'identifier les restes d'une statue de guerrier, avec une représentation bien déterminée.

A la lumière de ce troisième exemple, plus probant encore que le deuxième, il est certain par contre de voir en ce site rural de Verjusclas, un sanctuaire païen. Il se serait développé dès la fin du Ier siècle avant J.-C. ou le tout début de notre ère, (seules les offrandes mises au rebut nous en sont parvenues) et aurait perduré, peut-être sans interruption, jusqu'aux III et IVème siècle pour ne disparaître que dans le courant du Vème siècle, les offrandes en monnaie ayant remplacé celles en céramique. Ces dernières furent d'abord choisies parmi des objets utilitaires, puis strictement fabriquées pour un usage votif, la forme de référence demeurant un vase à provisions et plus spécifiquement une oenochoe.

L'attribution du sanctuaire à un dieu particulier - était-il unique, est-il resté le même ? - demeure très incertaine, l'hypothèse d'un culte de Mars, et plus spécialement d'un Mars topique, protecteur et dispensateur de biens, étant attrayante mais peu fondée.

M.-E. BELLET

Ph. BORGARD

Service Départemental de l'Archéologie

VAUCLUSE - ORANGE

LES FOUILLES DU COURS POURTOULES

En novembre 1983, le Service Départemental de l'Archéologie a été saisi par la ville d'Orange du projet de réalisation d'un parking souterrain sur le Cours Pourtoules ; zone sensible s'il en est.

Le Cours Pourtoules (environ 110 m x 50 m) est situé à l'intérieur du tracé supposé de l'enceinte antique, à la limite extérieure du rempart médiéval et à une centaine de mètres du théâtre antique. Peu de découvertes anciennes avaient été signalées. Des gravures nous indiquaient cet emplacement comme partiellement parcouru par une enceinte construite en 1623 et dont on sait qu'elle fût détruite en 1653.

En accord avec les services techniques de la ville, il fut décidé une campagne préliminaire de sondages afin d'évaluer l'intérêt pour l'histoire de la ville des vestiges conservés et l'intérêt d'une fouille de grande extension. Cette campagne s'est déroulée en août 1984, vingt à vingt-cinq fouilleurs bénévoles y ont participé en permanence. Le financement a été assuré par le département et l'Etat ; la ville d'Orange a assuré une aide technique essentielle.

Quatre sondages ont été ouverts non sans certaines difficultés techniques liées à l'existence d'un parking aérien, le parti pris étant d'incommoder le moins possible la vie de la cité.

Un premier sondage implanté à l'est du cours a permis de retrouver un fragment de l'enceinte du XVIIème que Monsieur BROISE, lors des travaux de construction, en 1964, de l'hôtel des postes avait déjà noté. Au sud de ce mur, un fossé avait détruit toutes structures antérieures. Au nord, un important remblai lié toujours à cette enceinte, n'avait laissé en place que des traces très ténues d'un niveau d'époque romaine. Ce sondage laissait toutefois espérer la présence, au sud, au-delà du fossé de vestiges de la ville antique. L'orientation ouest-nord-ouest du mur et la confrontation avec les gravures permettaient d'espérer que la zone nord-ouest du cours se soit trouvée épargnée.

Les résultats des autres sondages furent plus concluants.

. Une implantation dans la partie médiane du cours, en bordure méridionale de celui-ci, a permis de mettre au jour les éléments, bien conservés, d'un portique antique. Son installation remonte à la première moitié du Ier siècle après J.-C., mais plutôt aux années 20/40 qu'au tout début du siècle. Un remaniement de la colonnade, avec la construction de murets intercalés entre les tambours, est mal daté, mais atteste une certaine pérennité de la construction. Celle-ci est partiellement démantelée et recouverte d'un épais remblai homogène au plus tôt dans la première moitié du second siècle. Un état antérieur a pu exister (d'époque Augustéenne ?). Le matériel céramique le laisse présumer, mais la remontée permanente de la nappe phréatique et les délais impartis à la fouille ont empêché que soient atteints des niveaux en place plus anciens.

. Un sondage ouvert à l'angle sud-est du cours a permis de mettre au jour les restes d'une construction antique avec sol en béton de tuileau et murs enduits. Son étude a montré l'existence d'une organisation dès l'époque d'Auguste, la réutilisation de structures et un aménagement dans le courant du Ier siècle. Une couche de comblement, ou de destruction (?) scelle l'ensemble. On sait qu'elle est postérieure aux années 70 de notre ère. L'absence d'éléments attribuables au IIème siècle incite à dater cette couche de la fin du Ier siècle. Dans les niveaux supérieurs, les traces d'une poterne du XVIIème siècle ont été mises également au jour.

. Enfin, le dernier sondage, implanté au nord-ouest, visait à déterminer si l'enceinte du XVIIème bifurquait bien ou non vers le nord comme semblaient l'indiquer les gravures. Le sondage a permis de retrouver deux sols superposés en béton de tuileau et en partie détruits. Manquent les éléments précis de datation, cependant le sol supérieur a été aménagé dans le courant du Ier siècle de notre ère.

Les résultats obtenus sont donc essentiels. Un quartier de la ville d'Orange du Ier siècle est conservé Cours Pourtoules. On remarquera, excepté les travaux de sauvetage menés par P. THOLLARD depuis 1978, que l'étude de cette ville a été très délaissée. Les chercheurs ont concentré leurs efforts sur le théâtre et l'arc puis ultérieurement sur le cadastre, documents exceptionnels.

La tentative de restitution du parcellaire antique, effectuée par R. AMY, fut la seule étude du phénomène urbain. On sait désormais que cette restitution prête à discussion, ramenant probablement sur le même plan des structures d'époques différentes. Les repérages du Cours Pourtoles n'ont pas permis de mettre en évidence les traces de "la ville Hellénistique" signalée sans démonstration par le même R. AMY, ni la présence d'orientations divergentes dans les constructions, toutes sensiblement nord-sud. L'étude de l'évolution urbaine, en reprenant l'ensemble des documents anciens et alliant les diverses techniques d'enquête, reste à faire.

Il est permis d'espérer également d'intéressants résultats quant aux courants commerciaux, eu égard à la richesse en matériel des sondages et à la position remarquable, dans la vallée du Rhône, de la Cité.

L'étude de ce quartier, préalablement à la réalisation du parking souterrain, et dont il est permis d'espérer une conservation partielle, va donc commencer véritablement en 1985. Il est à souhaiter que la concertation Etat-Département-Ville commencée en 1984, se développe et se renforce dans les années à venir.

Ici les exigences de la protection du patrimoine et celles de la recherche se rencontrent. Déjà il a été possible d'intégrer au Plan d'Occupation des Sols une carte des zones archéologiques sensibles, la collaboration avec le musée archéologique a permis plusieurs interventions de repérage ou de sondages avant travaux. Des opérations ultérieures de prospection de terrain alliées à l'étude des photographies aériennes et des documents cadastraux antiques, permettront d'étudier la campagne.

M.-E. BELLET

Ph. BORGARD

D. CARRU

Service Départemental de l'Archéologie de Vaucluse

VAUCLUSE - ORANGE

UNE FOUILLE DE SAUVETAGE RUE DE LA PORTETTE ET VILLENEUVE

Durant l'automne 1983, les services techniques de la ville d'Orange, en réalisant un sondage préliminaire à la pose du tout à l'égout, mirent au jour un fragment de mosaïque antique rue Villeneuve dans le centre ancien d'Orange.

Parallèlement à l'opération de sondages menée Cours Pourtoles, une fouille de sauvetage urgent a eu lieu en août 1984. Cette fouille, financée par le Département et l'Etat, bénéficia de l'aide technique de la ville d'Orange. Menée dans des conditions difficiles, (eaux usées, canalisations d'eau et de gaz...) durant un mois, elle permit d'obtenir d'intéressants résultats. Le plus spectaculaire d'entre eux fût sans doute la découverte de trois pavements mosaïqués qui formaient le sol de trois pièces contiguës appartenant à un édifice dont on sait peu de choses. La fouille et l'étude stylistique ont montré que ces mosaïques au décor géométrique noir et blanc pouvaient être datées de la fin du Ier siècle ou du début du IIème siècle de notre ère.

Grâce aux financements de l'Etat, du Département et de la ville, ces pavements ont pu être immédiatement déposés. Ils iront enrichir ultérieurement le fonds du musée archéologique d'Orange.

Sur la mosaïque centrale, la construction de murs d'argile destinés à soutenir la suspensura, et les restes de pilettes d'hypocaustes attestent une modification, mal datée, mais peut-être de la fin du IIème siècle (marque CLARIANVS sur les pilettes). Au nord de la pièce, les restes du foyer de chauffe ont été retrouvés.

L'aménagement des mosaïques, à la fin du Ier siècle, a entraîné une destruction totale des niveaux antérieurs. L'étude de la stratigraphie à l'extérieur des pièces à mosaïque a pourtant montré l'existence de deux niveaux, l'un daté de Tibère/Claude, l'autre plus ancien et peut-être à rapprocher de la période de la fondation coloniale ? Ces couches, eu égard aux conditions de la fouille (délais stricts) n'ont pu être étudiées sur une grande surface. Dans la salle est, les restes d'une couche cendreuse avec matériel de la fin du IIIème siècle ont été reconnus ainsi qu'à l'extérieur des salles à pavement, une couche à céramique médiévale.

On rapprochera ces découvertes de celles effectuées non loin de là sur le Cours Pourtoules.

Il est intéressant de constater la présence d'un habitat au début de notre ère et comme au Cours Pourtoules, d'une modification essentielle à la fin du Ier siècle ou au début du IIème siècle.

Ici pourtant, celle-ci va dans le sens d'une transformation et d'une amélioration (?) de l'habitat (mosaïques). Pas plus que dans les sondages du Cours Pourtoules, il n'y a trace d'une occupation antique tardive. Beaucoup d'éléments permettent donc de penser qu'à la fin Ier/début IIème siècle, la cité antique d'Orange connaît de notables transformations dont il faudra expliquer le sens.

M.-E. BELLET

Ph. BORGARD

D. CARRU

Service Départemental de l'Archéologie

## VAUCLUSE - ORANGE

### LA FOUILLE DU CHANTIER DU MAS DES THERMES

Vaste terrain de près de 4 000 m<sup>2</sup>, situé au sud-ouest de la ville, près de la route de Roquemaure et destiné à être loti d'immeubles d'habitations, le site du "Mas des Thermes" présente un grand intérêt : le rempart de la colonie romaine peut y être suivi sur près de 70 m. Le rempart suivant un des murs de clôture du terrain, son dégagement est partiel : seul le parement Est est visible (la largeur estimée est de 1,80 m d'après le tronçon conservé près du cimetière), le reste est enfoui sous le sol des propriétés voisines. Par chance, le terrain se situe à l'intérieur de la ville antique.

Les prospections opérées en 1983 - partielles, il est vrai - n'avaient révélé que peu de structures attribuables à la dernière période d'occupation du site (III<sup>ème</sup> siècle après J.-C.). Aussi pensions-nous que ce quartier, excentré, n'avait connu qu'une urbanisation limitée. Du même coup, nous avons décidé de porter nos efforts sur la datation du rempart en implantant une demi douzaine de sondages le long du tracé supposé (rappelons que le rempart était encore visible dans cette partie de la ville au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce dont font état les relevés de CARISTIE). La fouille de 1984 a quelque peu bouleversé les hypothèses de départ.

Chacun des sondages implantés le long du rempart, au lieu de confirmer les résultats des autres permettant d'aboutir à une stratigraphie simple et cohérente, a révélé chaque fois une situation originale et des problèmes particuliers. Le site s'est avéré plus complexe que ce que nous imaginions. Pour le moment les résultats sont très partiels et demandent à être confirmés par une fouille d'une plus grande envergure. On peut cependant proposer les éléments suivants :

- le tracé du rempart est conforme à celui relevé au XIX<sup>ème</sup> siècle
- la datation de l'enceinte est à faire remonter à une date relativement haute : la très rapide réoccupation et réutilisation de l'enceinte au cours du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ainsi que quelques rares tessons semblent nous conduire à proposer le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.
- le rempart a très tôt été réutilisé.

Dans le courant du Ier siècle après J.-C., le rempart a servi comme mur pour des habitations particulières : à certains endroits, le parement est recouvert d'enduits peints ; à d'autres, il a été creusé pour recevoir la couverture d'un égout. Cette urbanisation importante comporte plusieurs étapes qui ne sont pas encore datables avec certitude. Cependant elle semble s'arrêter tôt dans le IIème siècle, comme si après avoir connu une grande expansion au Ier siècle, elle avait connu une récession aux IIème et IIIème siècles.

Au IIIème siècle, le rempart a peut-être déjà été arasé. En effet, les structures datables de cette époque montrent un changement d'orientation très net par rapport à l'axe du rempart. Par ailleurs, le niveau d'arase du rempart se situe au-dessous des niveaux d'occupation du IIIème siècle (on n'exclut pas la possibilité d'une tranchée postérieure destinée à récupérer les pierres, mais on n'en distingue pour l'instant aucune trace évidente). Les structures sont constituées par une habitation dont on a mis au jour une pièce et une cour (?) constituée d'un dallage qui ne semble pas d'origine. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'un atelier de taille d'os s'est installé à cet endroit : on a retrouvé sur le dallage de très nombreux déchets de taille associés à un matériel céramique très homogène du IIIème siècle.

- Aucune trace d'occupation postérieure au IIIème siècle.

P. THOLLARD

## VAUCLUSE - SORGUES

### FOUILLES DU MOURRE DE SEVE

Les résultats de la dernière campagne qui a porté sur les cabanes 1 et 3 de l'îlot II prouvent qu'il y a eu plusieurs niveaux d'occupation et nous ne sommes pas arrivés au substratum.

Ce qui semble être le niveau d'abandon supporte plusieurs structures de cuisson avec des restes de fours contenant des scories, des surcuits : ce sont des petits fours en motte pour cuisson réductrice.

Il a été trouvé deux plaques foyers, une avec un radier en tout petits galets (- 2) en une seule épaisseur et une fine couche d'argile. L'autre avec un radier de plus gros galets et quelques tessons de céramique modelée, la plaque étant plus épaisse avec des contours moins nets. Les couches sont très peu épaisses, difficiles à suivre dans le terrain argilo-sableux très compact. Les grains de blé sont abondants.

Nous pouvons confirmer l'hypothèse que Charlette PRADELLE avait avancée en 1982, au moment de la découverte des premiers fours : le Mourre aurait été un lieu de fabrication à temps partiel. La poterie étant fabriquée pour être "vendue" sur place lors de foires au cours desquelles s'échangeaient aussi des céréales.

En un premier temps l'habitat était en structures légères (trous de poteaux de tentes des campagnes 1978-1879). La présence de cette "industrie" faisait creuser parallèlement des dépotoirs domestiques et des dépotoirs contenant des déchets de fours (1980-1981). Les deux fours trouvés en 1982 laissaient penser à une production assez importante, étant donné la surface fouillée (environ 100 m<sup>2</sup>).

En 1983 nous découvrons un habitat en dur avec des murs bien appareillés en deux îlots. Cette année un mur à pan coupé continue le mur nord-sud de la cabane 1 de l'îlot II, sur une placette où se croisent deux rues. La rue nord-sud, présente des ornières peu profondes mais très compactes indiquant une utilisation relativement prolongée. Nous avons vu en sondage que la rue nord-sud

et la placette reposaient dans leur premier état sur une quantité importante de galets éclatés, de céramiques modelées ayant vu le feu ; elles remontent jusqu'au bronze final.

Dès maintenant nous pouvons donc penser que l'importance du marché avait demandé la construction de cabanes en pierres et torchis pour une utilisation plus longue mais encore épisodique, les maisons étant restaurées après deux ou trois campagnes.

La fouille complète des cabanes de l'îlot II, une extension vers l'ouest et le nord nous permettront de mieux connaître la composition, la permanence, l'utilisation des maisons et exactement à quel moment l'habitat se modernise.

L'hypothèse d'occupation entre la fin du VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère et la fin du V<sup>ème</sup> siècle semble raisonnable en attendant d'avoir pu examiner tout le matériel céramique et obtenir l'analyse des composantes des différentes structures.

Ce qui semble le plus important est historique : l'économie de marché dans la vallée du Rhône à l'époque celtique. Pour étudier cela nous avons sans être trop prétentieux, de grands espoirs. Un détail important c'est que le Mourre n'est pas fortifié. Il est aussi seul près du Rhône à proximité d'un gué antique.

A ce jour, nous ne pouvons donner que ce résumé, l'étude en cours des nombreuses structures affineront nos hypothèses dans le rapport de fouille.

Responsable : Louis BATUT